



CARRIERES-SUR-SEINE

**Les soins en libéral
Etat des lieux et perspectives**

2011

Avec le soutien d'un Comité de Pilotage Régional réunissant :

- Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS IDF) : M. Claude EVIN, Directeur, ou son représentant
- Préfecture de Région Ile-de-France : M. Daniel CANEPA, Préfet ou son représentant
- Conseil Régional d'Ile de France : M. Jean-Paul HUCHON, Président, ou son représentant
- Conseil Économique et Social de la Région Ile de France (CESR IDF) : M. Jean-Claude BOUCHERAT, Président, ou son représentant
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France (IAURIF) : M. Gérard LACOSTE, Directeur Adjoint, ou son représentant
- Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) : M. Vincent CRAMARD, Chargé de mission santé
- Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) : M. Jean-Paul LAPIERRE, Directeur Opérationnel Grand Ile-de-France
- Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires : Dr Pascale ECHARD BEZAULT, chargée de mission
- Secrétariat Général du Comité Interministériel à la Ville (SGCIV) : M. Jean Yves LEFEUVRE, Chargée de Mission
- Association des Maires de l'Ile-de-France (AMIF) : Monsieur Laurent ELGHOZI : Président de la Commission Santé
- Direction régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Ile-de-France : Mme Catherine RICHARD, Chargée de mission
- Association des Maires Villes et Banlieues : M. Claude DILAIN, Président, ou son représentant
- Mutualité Sociale Agricole d'Ile de France (MSA IDF) : M. SOUMET, Directeur, ou son représentant
- CPAM Ile-de-France : M. Pierre ALBERTINI, Coordonateur ou son représentant
- CISS Ile-de-France : M. Eugene DANIEL Président
- URPS Masseurs Kinésithérapeute d'Ile de France: Monsieur Philippe COCHARD Président, ou son représentant
- URPS Infirmiers d'Ile de France: Monsieur Jean Jules MORTEO Président, ou son représentant
- URPS Chirurgien Dentistes d'Ile de France Monsieur Jean François CHABENAT: Président, ou son représentant
- URPS Médecins d'Ile de France Monsieur Bruno SILBERMAN: Président, ou son représentant
- URPS Pharmaciens d'Ile de France Monsieur Renaud NADJAH I Président, ou son représentant
- URPS Orthophonistes d'Ile de France Madame Sylviane LEWIK DERAISON: Président, ou son représentant
- URPS Orthoptistes d'Ile de France Madame Véronique DISSAT: Président, ou son représentant
- URPS Sage femme d'Ile de France Madame Vanessa FOLLOT Président, ou son représentant
- URPS Pédicures Podologues d'Ile de France Monsieur Paul Arnaud SALENTEY Président, ou son représentant
- URPS Biologistes Responsables d'Ile de France: Président, ou son représentant

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. CARRIERES-SUR-SEINE	7
1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE.....	8
1.1.1 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	8
1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	8
1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	9
1.2 POPULATION : RECOURS AUX SOINS	10
1.3 OFFRE SANITAIRE	19
1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE	19
1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	19
1.3.2.1 LES MEDECINS	19
1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES	23
1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES	27
1.3.2.4 LES SAGES-FEMMES	27
1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE	28
1.3.2.7 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES	29
1.3.2.8 TABLEAU DE SYNTHESE DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	29
1.3.2.9 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES.....	30
1.3.3 LES CENTRES DE SANTE.....	31
1.3.4 LES RESEAUX DE SANTE.....	31
2. LES YVELINES.....	32
2.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE.....	33
2.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	33
2.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	34
2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	35
2.2 OFFRE SANITAIRE	37
2.2.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE	37
2.2.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE	37
2.2.1.2 SOINS DE SUITE ET READAPTATION – SOINS DE LONGUE DUREE.....	38
2.2.1.4 PSYCHIATRIE	39
2.2.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	40
2.2.2.1 LES MEDECINS	40
2.2.2.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX	42
2.2.2.3 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET SPECIALISTES ODF	44
2.2.3 LES CENTRES DE SANTE.....	45
2.2.4 LES RESEAUX DE SANTE.....	46
2.2.5 LA PERMANENCE DES SOINS	46

3. LA REGION ILE-DE-FRANCE	47
3.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE	48
3.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	48
3.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	49
3.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	50
3.2 OFFRE SANITAIRE	52
3.2.1 OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE	52
3.2.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE	52
3.2.1.2 L'HOSPITALISATION A DOMICILE	53
3.2.1.3 SOINS DE SUITE ET READAPTATION - SOINS DE LONGUE DUREE	53
3.2.1.4 PSYCHIATRIE	54
3.2.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	55
3.2.2.1 ETAT DES LIEUX.....	55
3.2.2.2 DEMOGRAPHIE MEDICALE : PERSPECTIVES A L'HORIZON 2015.....	67
3.2.3 LES CENTRES DE SANTE.....	69
3.2.4 LES RESEAUX DE SANTE.....	71
3.2.5 LA PERMANENCE DES SOINS	73
4. RECOMMANDATIONS	75

INTRODUCTION

1. LE CONTEXTE

Les médecins en exercice vieillissent et les jeunes médecins en formation ne suffiront pas à assurer un renouvellement qui garantisse l'offre de soins à une population française âgée de plus en plus consommatrice de soins médicaux.

Par ailleurs, les jeunes soignants ont de nouvelles aspirations et font majoritairement le choix d'une pratique médicale plus collective, mieux organisée, qui leur offre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Maintenir et même améliorer l'offre de soins dans chaque commune nécessite d'évaluer le risque de désertification médicale et de s'interroger sur les actions possibles afin de maintenir et d'améliorer l'offre de soins libérale.

Fort de ce constat l'Association RIR Ile-de-France, pilotée par des professionnels de santé libéraux en exercice, a engagé en partenariat avec l'Association des Maires d'Ile-de-France, une démarche de sensibilisation des élus locaux.

2. NOS ACTIONS ILE-DE-FRANCE

RIR Ile-de-France est issue de la volonté des Unions Régionales des Professionnels de Santé de disposer d'un outil indépendant et professionnel pour mettre en perspective les problématiques d'offre de soins et de démographie médicale et paramédicale en Ile-de-France.

RIR Ile-de-France a pour objet :

- la promotion, le développement des outils de diagnostics territoriaux dans le domaine de la santé et notamment de l'offre de soins ambulatoire
- l'accompagnement concerté entre des collectivités territoriales et des professionnels de santé en vue de projets territoriaux d'aménagement de l'offre de soins

L'association reçoit le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé, de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) et des collectivités territoriales pour réaliser ses travaux.

Le diagnostic local fournit aux élus des éléments d'information organisés sur la population et l'offre de soins ainsi que des éléments de réflexion sur un volet de leur problématique d'aménagement du territoire.

L'objectif est de sensibiliser les élus locaux et les professionnels de santé en exercice aux problèmes de démographie médicale et d'organisation des soins et de réfléchir ensemble à une solution pour maintenir une offre de soins de qualité et favoriser l'installation de jeunes médecins.

La méthodologie est la suivante :

- Etat des lieux de l'offre de soins et du niveau de consommation de soins dans la commune : collecte, traitement et analyse de données
- Confrontation des données aux élus locaux et professionnels de santé en exercice
- Rédaction de préconisations/recommandations
- Restitution du rapport final au Maire et présentation au Conseil Municipal
- Partage du diagnostic avec l'ensemble des professionnels de santé en présence du Maire
- Recommandation sur l'opportunité d'agir

3. LES INTERVENANTS

Dr Bernard Huynh – Président

Gynécologue accoucheur – libéral

Président de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de 2000 à 2006

Expertise : Organisation sanitaire régionale

M. Alexandre Grenier – Directeur

Diplômé d'un Master en Administration du Politique – Sciences Politiques

Université Paris Panthéon Sorbonne

Diplômé d'un Master en Economie et Management des Services de Santé

Université Paris Dauphine

Expertise : Gestion de projet sanitaire et établissement

Mme Nathalie Noël – Chef de projet

Diplômée d'un Master en Economie et Gestion des Systèmes de Santé

Université Paris Panthéon Sorbonne

Expertise : Chefferie de projet sur la restructuration de l'offre sanitaire

contact@rir-idf.org

1. CARRIÈRES-SUR-SEINE

Département : Yvelines

Arrondissement : Saint- Germain-en-Laye

Canton : Houilles

Superficie : 5,02 km²

Population : 15 376 habitants dont :

- 29% de moins de 20 ans
- 9% de plus de 65 ans

Vue aérienne de Carrières-sur-Seine



Source : IAURIF

1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

1.1.1 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Près de 16 000 habitants...

Selon les estimations de l'INSEE, la ville de Carrières-sur-Seine compte 15 376 habitants (soit une augmentation de 28 % par rapport à 1999).

EVOLUTION DE LA POPULATION						
	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Population	11 713	11 733	11 399	11 469	12 052	15 376

Source INSEE : recensement de la population 1999, estimations 2008

Carrières-sur-Seine possède la particularité d'être limitrophe à la fois du département des Hauts-de-Seine et de celui du Val-d'Oise.

Situé en bord de Seine, à 12 km à l'Ouest de Paris, ce territoire comporte un quartier dit "politique de la ville", à savoir "Les Alouettes", situé en limite de Houilles.

Un fort taux de natalité

Le taux moyen annuel de natalité entre 1999 et 2008 est de 18,1‰ contre une moyenne de 15,5‰ en Ile-de-France.

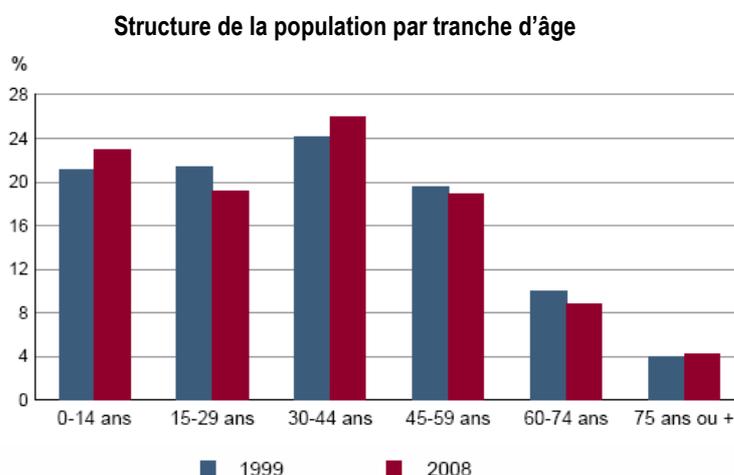
Le taux moyen annuel de mortalité de 4,5‰ est plus faible que la moyenne francilienne (6,4‰), qui s'explique notamment par la plus grande jeunesse de la population.

1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

Une population jeune

29% des habitants ont moins de 20 ans (contre 26% au niveau régional et 28% au niveau départemental).

Par ailleurs, 9% seulement ont plus de 65 ans (contre 13% au niveau régional).



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

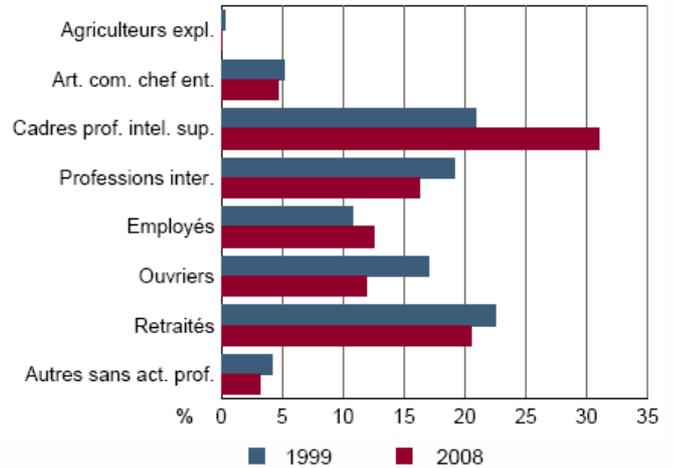
1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Une majorité de cadres et professions intermédiaires

La part de ménages cadres (31%) est plus importante que la moyenne du département (24,5%).

Les parts des ménages employés et celle des ménages ouvriers sont équivalentes aux moyennes départementales avec respectivement 12,5 et 11,9%.

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.

Un revenu fiscal moyen un peu plus élevé que la moyenne départementale

En 2008, le revenu net moyen déclaré par les foyers fiscaux est 35 605 euros (34 678 euros dans le département) et 27% des foyers fiscaux ne sont pas imposables (30% dans le département).

Par ailleurs, en 2008, Carrières-sur-Seine comptait 8,3% de chômeurs.

1.2 POPULATION : RECOURS AUX SOINS

Recours aux soins de ville :

Préambule :

Les éléments ci-après présentent les données par spécialité sur le recours aux soins des habitants de Carrières-sur-Seine.

La population consommante prise en compte correspond aux bénéficiaires du régime général.

Année de référence : 2010.

Médecine générale :

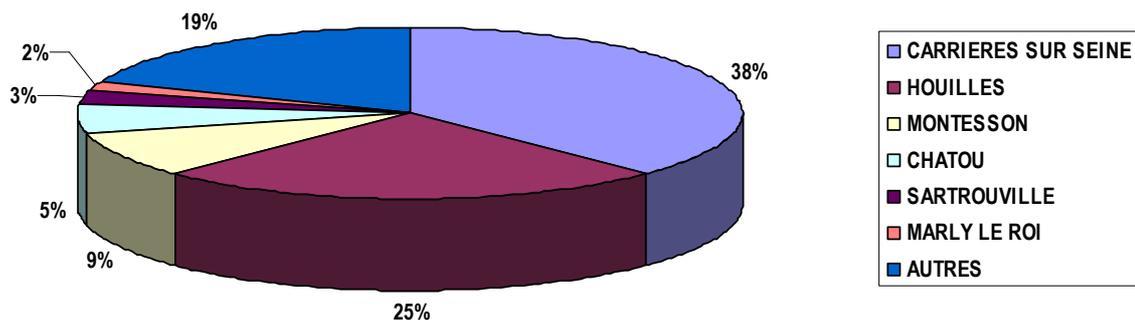
En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte (C (Consultations) et V (Visites)) auprès d'un omnipraticien était de 12 936.

Le nombre total de recours à la médecine générale à Carrières-sur-Seine : 39 852.

38% des recours se sont fait auprès d'un médecin généraliste du territoire.

Au contraire, 62% des recours se sont fait auprès d'un médecin généraliste exerçant en dehors de Carrières-sur-Seine.

Les communes les plus fréquentées sont :

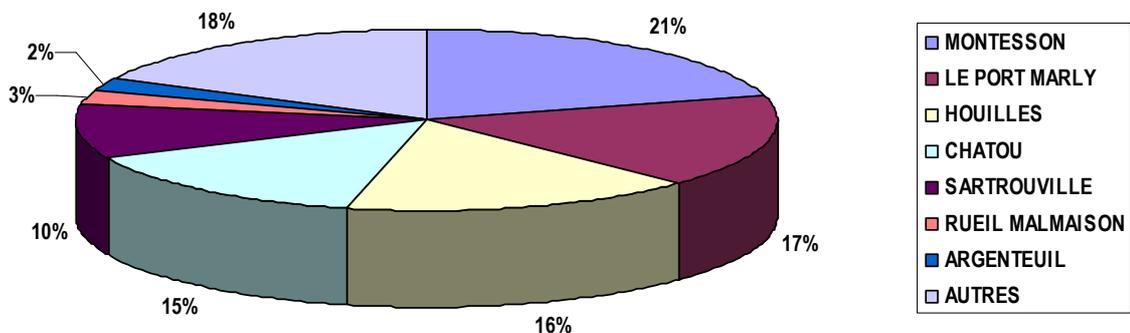


Gastro-entérologie:

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un gastro-entérologue était de 464.

Le nombre total de recours en gastro-entérologie à Carrières-sur-Seine : 817.

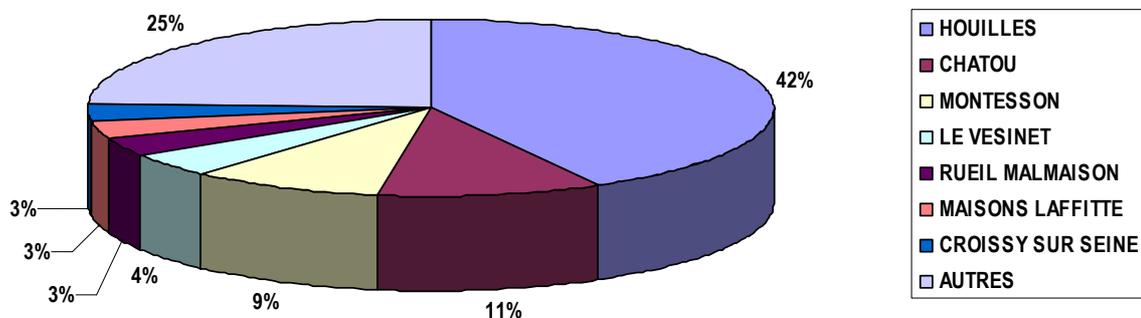
100% des recours se sont fait auprès d'un gastro-entérologue en exercice en dehors du territoire. Les communes les plus fréquentées sont :



Ophtalmologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un ophtalmologiste était de 3 732.
Le nombre total de recours en ophtalmologie à Carrières-sur-Seine : 5 964.

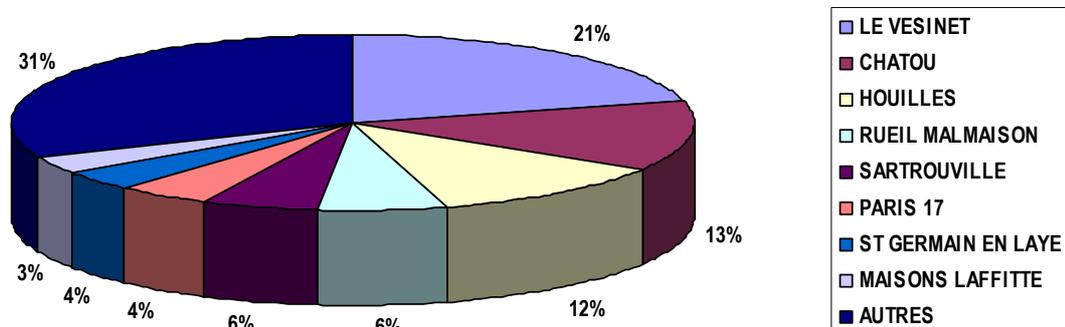
100% des recours se sont fait auprès d'un ophtalmologiste exerçant en dehors du territoire. Les communes les plus fréquentées sont :



Psychiatrie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un psychiatre était de 333.
Le nombre total de recours en psychiatrie à Carrières-sur-Seine : 3 256.

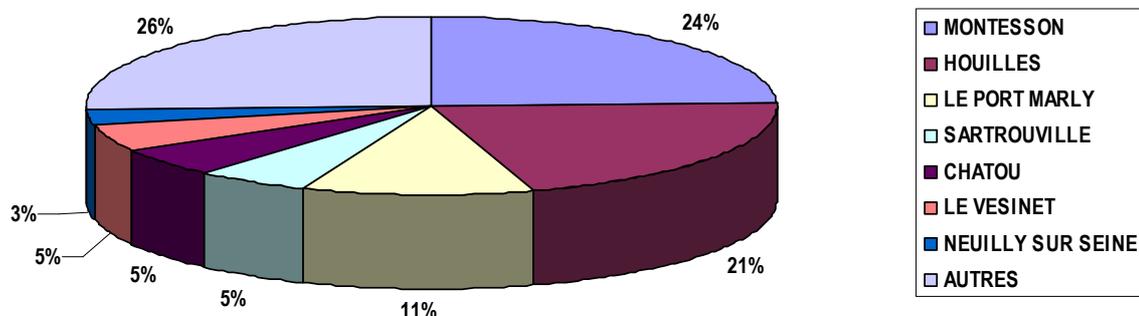
100% des recours se sont fait auprès d'un psychiatre exerçant en dehors de Carrières-sur-Seine. Les communes les plus fréquentées sont :



Cardiologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un cardiologue était de 1 205.
Le nombre total de recours en cardiologie à Carrières-sur-Seine : 3 269.

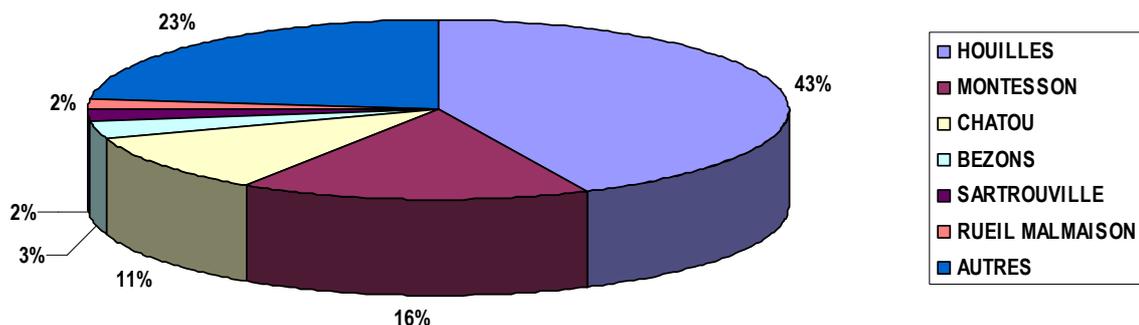
100% des recours se sont fait auprès d'un cardiologue en exercice en dehors du territoire. Les communes les plus fréquentées sont :



Dermatologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un dermatologue était de 1 609.
Le nombre total de recours en dermatologie à Carrières-sur-Seine : 2 248.

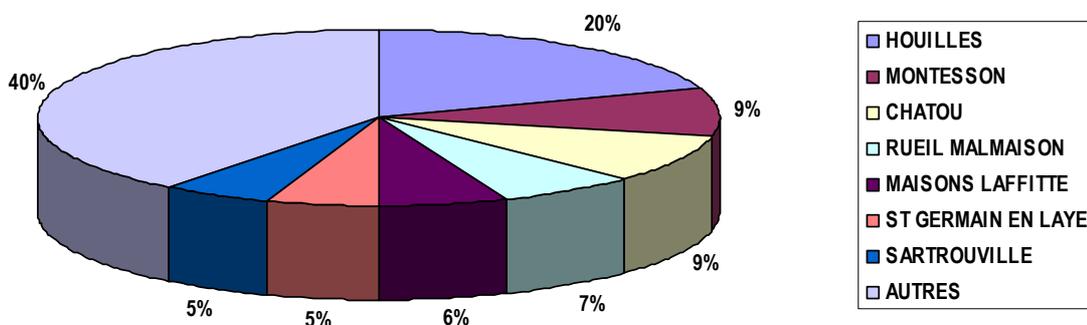
100% des recours se sont fait auprès d'un dermatologue en exercice en dehors du territoire. Les communes les plus fréquentées sont :



Gynécologie médicale et obstétrique :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un gynécologue était de 2 054.
Le nombre total de recours en gynécologie à Carrières-sur-Seine : 3 649.

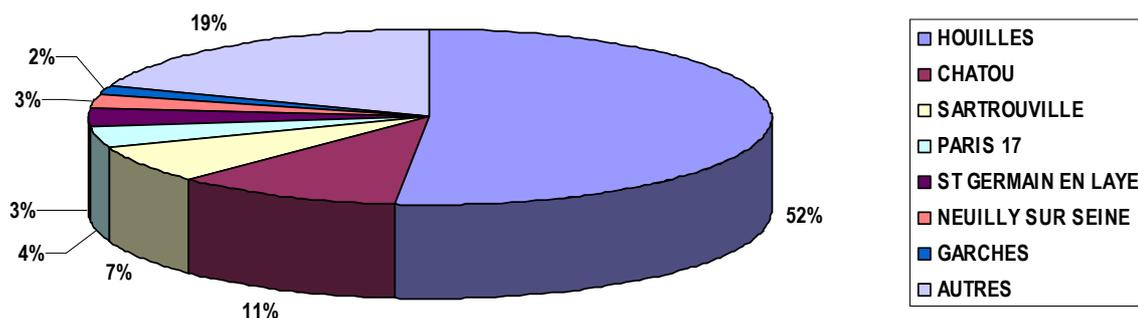
100% des recours se sont fait auprès d'un gynécologue exerçant en dehors de Carrières-sur-Seine. Les communes les plus fréquentées sont:



Rhumatologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un rhumatologue était de 554.
Le nombre total de recours en rhumatologie à Carrières-sur-Seine: 1 191.

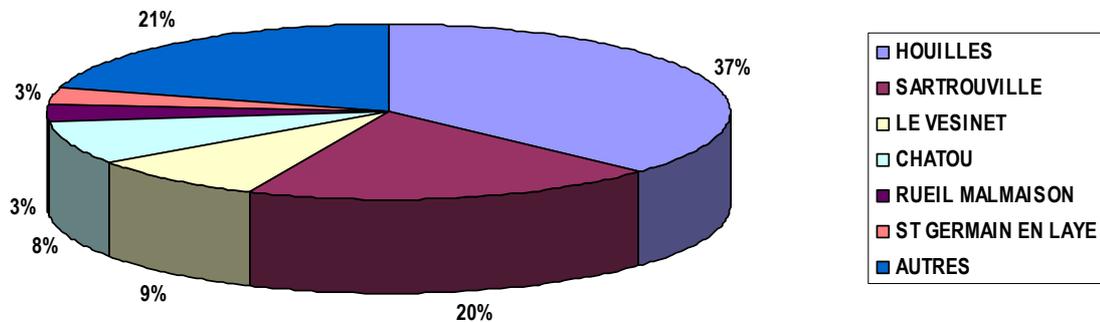
100% des recours se sont fait auprès d'un rhumatologue en exercice en dehors du territoire. Les communes les plus fréquentées sont :



ORL :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un ORL était de 1 206.
Le nombre total de recours en oto-rhino-laryngologie à Carrières-sur-Seine : 1 990.

100% des recours se sont fait auprès d'un ORL en exercice en dehors de Carrières-sur-Seine. Les communes les plus fréquentées sont :

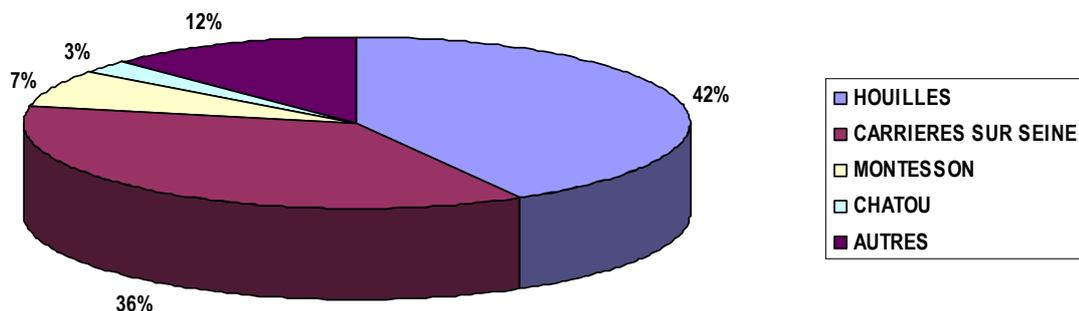


Pédiatrie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un pédiatre était de 1 509.
Le nombre total de recours en pédiatrie à Carrières-sur-Seine : 5 415.

36% des recours se sont fait auprès du pédiatre en exercice à Carrières-sur-Seine.

64% des recours se sont fait auprès d'un pédiatre exerçant en dehors de la ville. Les communes les plus fréquentées sont :

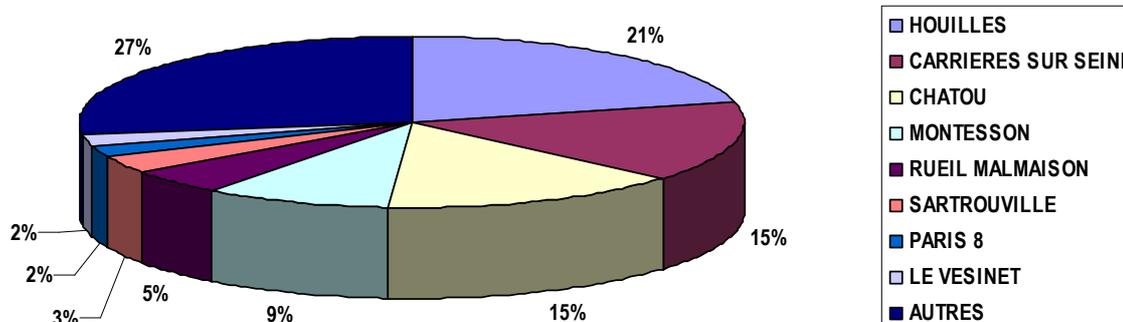


Soins dentaires :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un chirurgien dentiste était de 4 861.
Le nombre total de recours en soins dentaires à Carrières-sur-Seine : 19 412.

15% des recours se sont fait auprès des chirurgiens dentistes du territoire et 85% auprès de chirurgiens dentistes en exercice dans une autre ville.

Les communes les plus fréquentées sont:

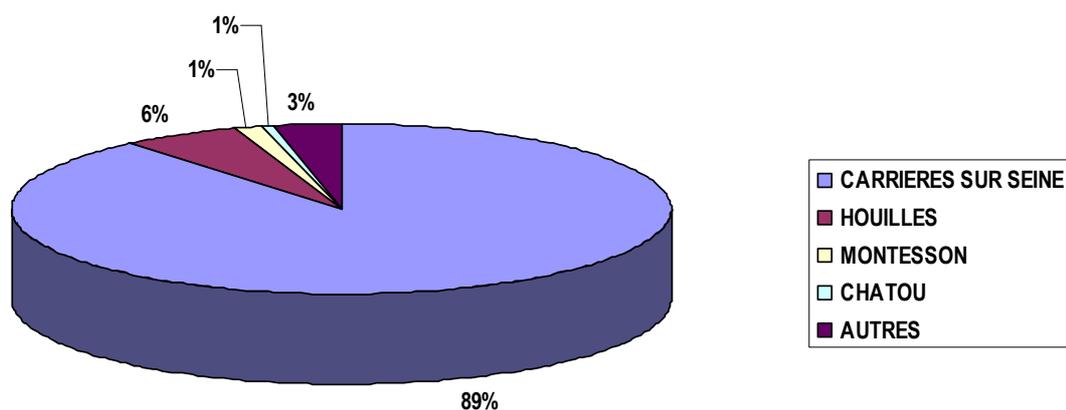


Soins infirmiers :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'une infirmière était de 853.
Le nombre total de recours en soins infirmiers à Carrières-sur-Seine : 26 876.

89% des recours se sont fait auprès des infirmières du territoire. 11% des recours se sont fait auprès d'une infirmière exerçant en dehors de Carrières-sur-Seine.

Les communes les plus fréquentées sont:



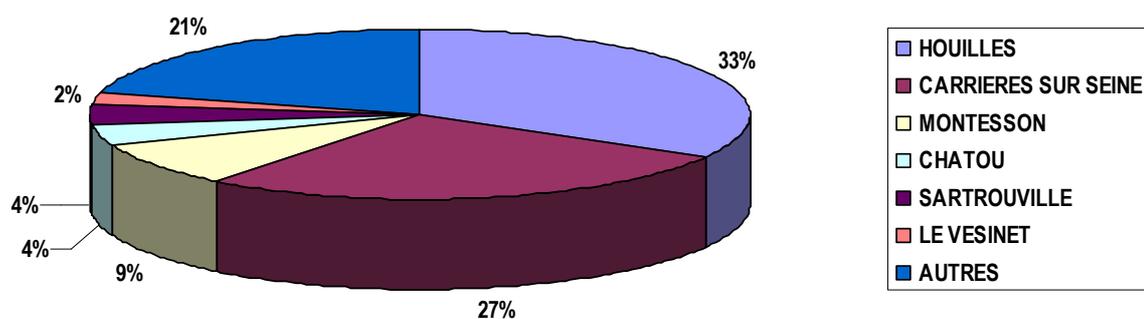
Masseurs kinésithérapeutes :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un masseur kinésithérapeute était de 1 581.
Le nombre total de recours en kinésithérapie à Carrières-sur-Seine : 26 799.

27% des recours se sont fait auprès des masseurs kinésithérapeutes du territoire.

73% des recours se sont fait auprès d'un masseur kinésithérapeute exerçant en dehors de Carrières-sur-Seine.

Les communes les plus fréquentées sont:



Orthophonie :

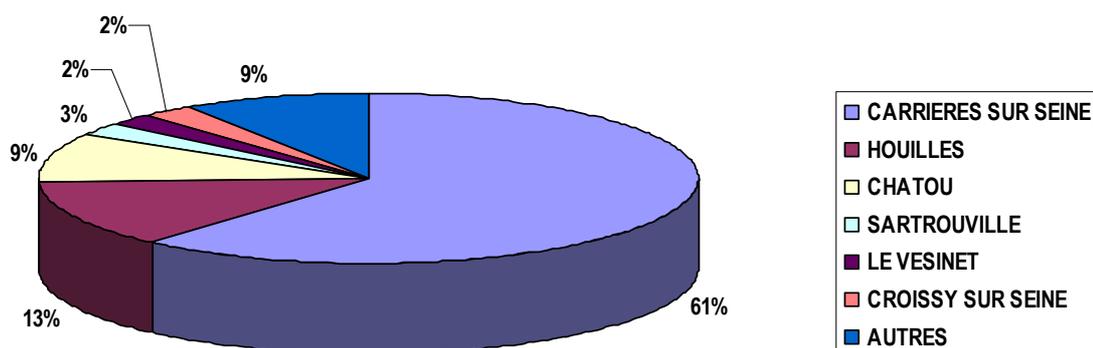
En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un orthophoniste était de 309.

Le nombre total de recours en orthophonie à Carrières-sur-Seine: 5 819.

61,4% des recours se sont fait auprès des orthophonistes du territoire.

38,6% des recours se sont fait auprès d'un orthophoniste exerçant en dehors de Carrières-sur-Seine.

Les communes les plus fréquentées sont:



Orthoptie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un orthoptiste était de 366.
Le nombre total de recours en orthoptie à Carrières-sur-Seine: 2 107.

100% des recours se sont fait auprès d'un orthoptiste exerçant en dehors de Carrières-sur-Seine. Les communes les plus fréquentées sont: Houilles (40% des recours) et Montesson (38 des recours).

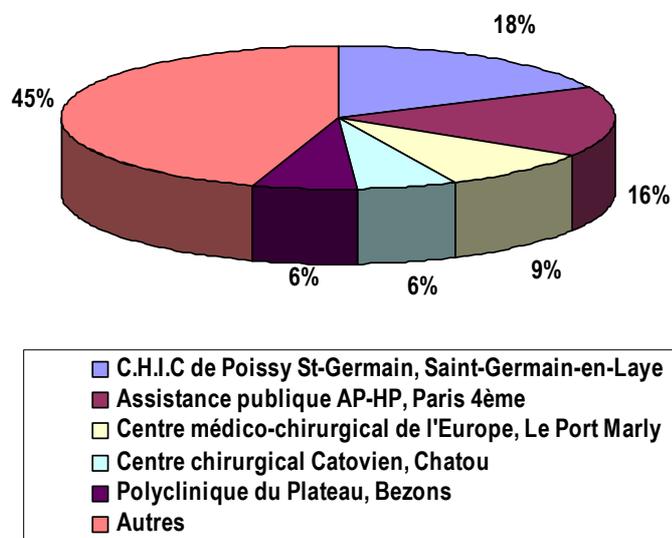
Sage-femme :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'une sage femme était de 197.
Le nombre total de recours à Carrières-sur-Seine : 1 075.

100% des recours se sont fait auprès d'une sage femme exerçant en dehors de Carrières-sur-Seine. Les communes les plus fréquentées sont: Chatou (38% des recours), Rueil Malmaison (15% des recours), et Sartrouville (9% des recours).

Recours aux soins hospitaliers :

Ventilation des séjours MCO dans les principaux établissements hospitaliers fréquentés par les patients résidant à Carrières-sur-Seine :



Séjours effectués par des patients résidant à Carrières-sur-Seine : 3 052

Taux de fuite: 100%

L'indicateur « Taux de fuite » correspond au rapport entre le nombre de séjours de la zone géographique sélectionnée pris en charge en dehors de cette zone sur le nombre total de séjours issus de la zone sélectionnée (une zone géographique qui ne contient aucun établissement hospitalier présente un taux de fuite de 100 %).

Source : PMSI-MCO 2009

1.3 OFFRE SANITAIRE

1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE

Il n'y a pas d'établissement hospitalier public ou privé à Carrières-sur-Seine.

1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

Précision méthodologique :

Les effectifs totaux présentés pour chaque profession correspondent à l'ensemble des professionnels de santé inscrits dans les fichiers de l'Assurance Maladie en 2011.

Leurs remplaçants et/ou leurs salariés ne sont pas recensés, cependant leur activité est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

1.3.2.1 LES MEDECINS

- **Carrières-sur-Seine : 8 médecins libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

Médecins	Carrières-sur-Seine	Yvelines	Ile-de-France
Omnipraticiens	4,3	8,4	8,7
Spécialistes	0,6	9,6	11,4
Total	4,9	18,0	20,1

Détail par spécialité :

Spécialités	Effectifs
Omnipraticiens	
Omnipraticiens	7
Dont MEP (Médecin à exercice particulier)	0
Spécialistes	
Pédiatrie	1
Total Spécialistes	1
Total Général Carrières-sur-Seine	8

Remarque : il n'y a pas de maîtres de stage parmi les médecins généralistes de Carrières-sur-Seine.

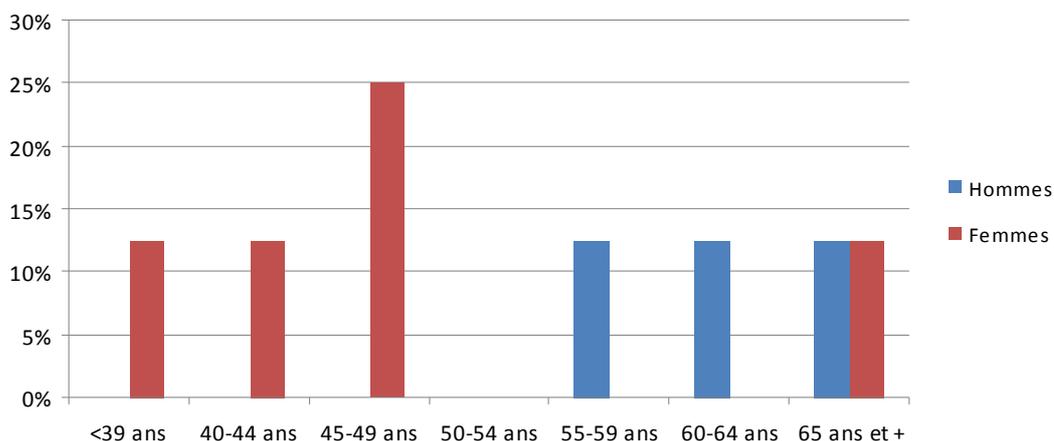
- **Age moyen des médecins libéraux**

L'âge moyen des médecins en exercice à Carrières-sur-Seine est de 55 ans.
50% des médecins ont 55 ans et plus.

Par ailleurs, plus de la moitié des médecins sont des femmes (63%). Elles sont en outre plus nombreuses parmi les derniers médecins installés.

Médecins toutes spécialités confondues (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
<39 ans	0	1	1
40-44 ans	0	1	1
45-49 ans	0	2	2
50-54 ans	0	0	0
55-59 ans	1	0	1
60-64 ans	1	0	1
65 ans et +	1	1	2
Total	3	5	8



- **Conventionnement***

63% des médecins sont conventionnés en secteur 1.
Dans le détail : la pédiatre est en secteur 2 ainsi que 2 médecins généralistes.

*Définition du mode conventionnel :

Secteur 1 : médecins conventionnés avec tarifs fixés par convention nationale

Secteur 2 : médecins conventionnés avec honoraires libres

- **Nature de l'exercice**

Nombre de médecins selon la catégorie et la nature d'exercice

Exercice	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
Libéral intégral	3	0	3
Libéral activité salariée	2	1	3
Libéral activité hospitalière	2	0	2
Total	7	1	8

• *Activité libérale exclusive : exercice libéral intégral.*

• *Activité libérale et salariée : exercice libéral à temps partiel avec activité salariée autre qu'hospitalière.*

38% des praticiens installés (généralistes et spécialistes) ont une activité libérale exclusive ; 62% participent également à une offre de soins en tant que salariés ou hospitaliers.

- **Renouvellement des médecins libéraux**

Depuis 2000, on dénombre 9 installations sur le territoire (8 médecins généralistes et 1 pédiatre).

Parmi ces nouveaux installés, 6 médecins généralistes ont depuis cessé d'exercer à Carrières-sur-Seine. Ces médecins, des jeunes femmes, sont restés peu de temps installés dans la ville (durée moyenne d'installation : 4 ans, âge moyen de départ : 34 ans).

Motifs de départ :

- 4 installations hors département
- 2 cessations d'activité pour autres motifs (installation dans une autre commune du département, réorientation vers une activité salariée ou hospitalière...).

- Données d'activité

Activité des médecins libéraux en 2010

Médecins (1)	HONORAIRES MOYENS (euros)	
	Carrières-sur-Seine	Ile-de-France
Omnipraticiens	95 874	126 772
Spécialistes	NC	219 205
Total libéraux	98 288	179 865

Source : SNIR 2010 - Régime Général

(1) : Effectifs des actifs à part entière, c'est-à-dire les professionnels de santé :

- actifs au 31 déc. de l'année considérée et ayant perçu au moins 1€ d'honoraires pendant l'année considérée,
- conventionnés, titulaires du droit permanent au dépassement, honoraires libres (exclus les non conventionnés),
- ayant un exercice libéral intégral, à temps partiel, avec temps partiel hospitalier (exclus les médecins hospitaliers plein temps),
- qui ne se sont pas installés au cours de l'année considérée,
- âgés de moins de 65 ans.

Il s'agit des données d'activité concernant l'ensemble des prestations réalisées dans le secteur libéral (actes, prescriptions) soumises à remboursement auprès des organismes d'Assurance Maladie.

Seule l'activité des professionnels APE est prise en compte, elle inclut l'activité réalisée au cabinet du professionnel, au domicile du malade ou dans un établissement de soins dès lors qu'elle est identifiée par le numéro du professionnel exécutant ou prescripteur, celui-ci pouvant par ailleurs employer des auxiliaires salariés. L'activité des remplaçants est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES

1.3.2.2.1 LES INFIRMIERS

- **5 infirmiers libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Carrières-sur-Seine : 3,1
- Yvelines : 3,7
- Ile-de-France : 4,0

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les infirmier(e)s en exercice à Carrières-sur-Seine ont en moyenne 43 ans et sont des femmes.

- **Conventionnement**

Tous les infirmier(e)s sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Tous les infirmiers ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 8 départs et 4 installations d'infirmiers sur le territoire.
Motifs de départs : 1 installation hors département et 7 autres cessations d'activité.

1.3.2.2.2 LES MASSEURS KINESITHERAPEUTES

- **4 masseurs kinésithérapeutes libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Carrières-sur-Seine: 2,5
- Yvelines : 7,1
- Ile-de-France: 7,2

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les masseurs-kinésithérapeutes en exercice à Carrières-sur-Seine ont en moyenne 40,5 ans. 75% sont des femmes.

- **Conventionnement**

Tous les masseurs-kinésithérapeutes sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Tous ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 8 départs et 4 installations de masseurs kinésithérapeutes sur le territoire.

Parmi les nouvelles installations, 2 ne sont plus en exercice à ce jour.

Motifs de départs : 3 installations hors département et 5 autres cessations d'activité.

1.3.2.2.3 LES PEDICURES-PODOLOGUES

- **2 pédicures podologues libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Carrières-sur-Seine : 1,25
- Yvelines : 2,0
- Ile-de-France: 2,1

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les pédicures podologues en exercice à Carrières-sur-Seine ont en moyenne 43 ans.
On dénombre 1 homme et 1 femme.

- **Conventionnement**

Tous les pédicures podologues sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Les pédicures podologues ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 1 installation de pédicures podologues sur le territoire.

1.3.2.2.4 LES ORTHOPHONISTES

- **3 orthophonistes libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Carrières-sur-Seine : 1,9
- Yvelines : 2,6
- Ile-de-France: 2,3

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les orthophonistes en exercice à Carrières-sur-Seine ont en moyenne 41 ans.
Toutes sont des femmes.

- **Conventionnement**

Toutes les orthophonistes sont conventionnées en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Une orthophoniste a une activité mixte (libérale et salariée). Les autres ont toutes une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 4 installations d'orthophonistes sur le territoire et 2 départs.

1.3.2.2.5 ORTHOPTISTES

Il n'y a pas d'orthoptistes en exercice à Carrières-sur-Seine.

1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES

- **2 chirurgiens dentistes libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Carrières-sur-Seine : 1,25
- Yvelines : 6,1
- Ile-de-France: 6,6

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les chirurgiens-dentistes en exercice à Carrières-sur-Seine sont des hommes.

Age moyen : 55 ans (un chirurgien-dentiste a plus de 60 ans, le deuxième est plus jeune).

- **Conventionnement**

Tous les chirurgiens-dentistes sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Ils ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 2 départs et aucune installation de chirurgiens-dentistes sur le territoire.

Motifs de départs : 1 retraite et 1 installation hors département.

1.3.2.4 LES SAGES-FEMMES

On dénombre une sage-femme libérale en exercice à Carrières-sur-Seine. Il s'agit d'une femme.

Elle s'est installée dans les années 1990 et a aujourd'hui une activité mixte, libérale et salariée.

1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

Les deux tiers des professionnels de santé de Carrières-sur-Seine exercent en groupe.

La majorité des groupes sont de petites tailles (regroupement de 2 ou 3 professionnels de santé) et mono disciplinaires.

On recense un regroupement de taille plus importante situé avec 7 professionnels de santé (2 médecins généralistes, 1 pédicure podologue, 2 orthophonistes et 2 infirmières).

1.3.2.6 LES OFFICINES

- Nombre d'officines : 4

1.3.2.7 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES

- Nombre de laboratoires d'analyses médicales : 1

1.3.2.8 TABLEAU DE SYNTHESE DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

	Effectifs PS	Densité CARRIERES /IDF*	Age moyen	% > 55 ans	Départs depuis 2000	Install. depuis 2000
Omnipraticiens	7	4,3 / 8,7	57 ans	57%	6	8
Spécialistes	1	0,6 / 11,4	-		0	1
Total médecins	8	4,9 / 20,1	55 ans	50%	6	9
Infirmiers	5	3,1 / 4,0	43 ans		8	4
Mass. kinés	4	2,5 / 6,2	40,5 ans		8	4
Péd. Podologues	2	1,25 / 2,1	43 ans		0	1
Orthophonistes	3	1,9/ 2,3	41 ans		2	4
Orthoptistes	0				0	0
Dentistes	2	1,25/ 6,6	55 ans	50%	2	0
Sages femmes	1		>60 ans		0	0
TOTAL	27				26	22

* densité pour 10 000 habitants

1.3.2.9 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES

Le dispositif :

- SOS Médecins.
- Point de garde fixe à Sartrouville pour les dimanches matins et jours fériés.

Secteur : Carrières-sur-Seine, Houilles, Sartrouville et Montesson-la-Borde.

1.3.3 LES CENTRES DE SANTE

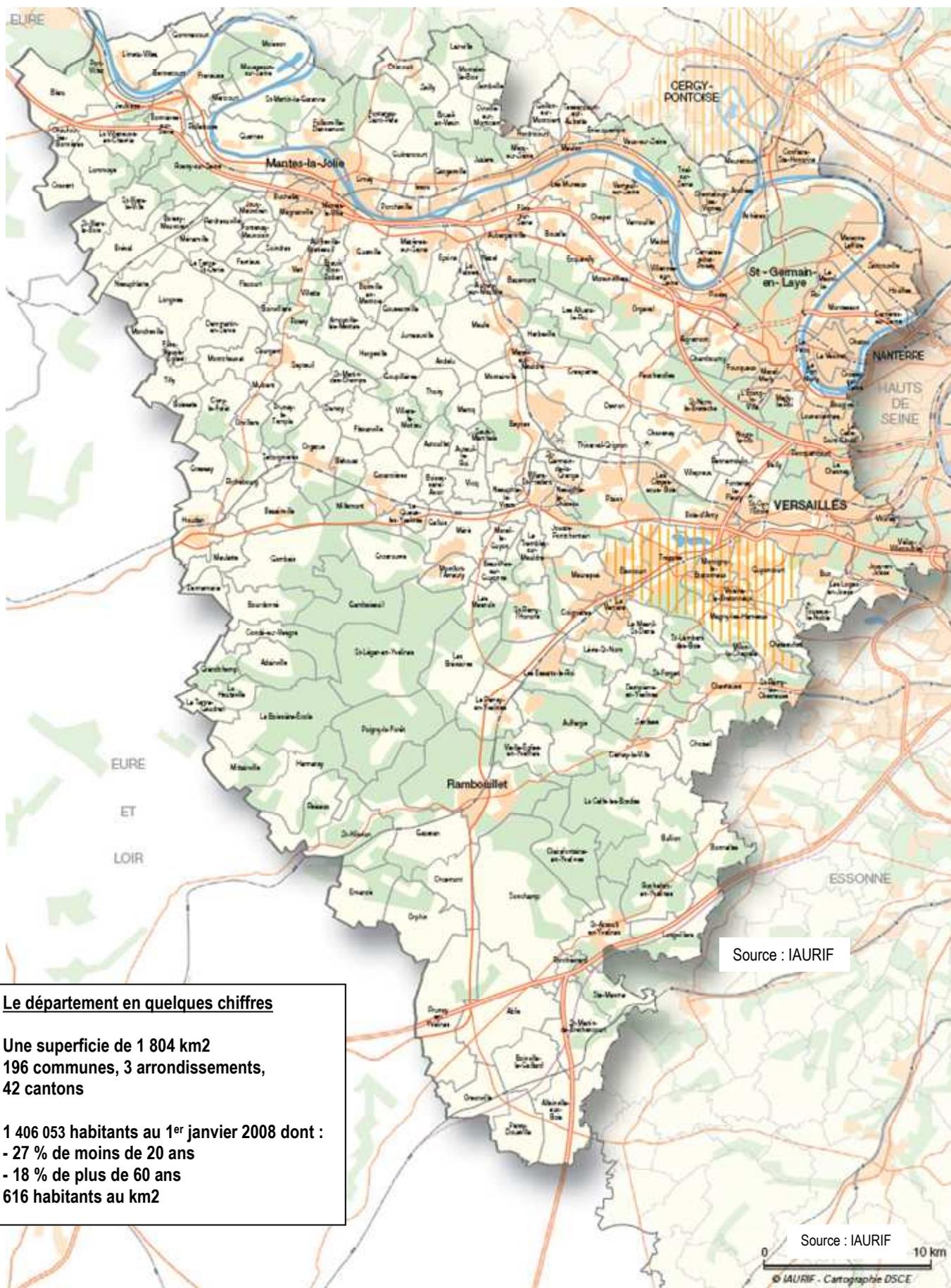
Il n'y a pas de centres de santé à Carrières-sur-Seine.

1.3.4 LES RESEAUX DE SANTE

Les réseaux intervenant sur le territoire de santé auquel le territoire est rattaché sont :

- en périnatalogie : « Maternité en Yvelines » et les communautés périnatales
- en cancérologie : « réseau de cancérologie Yvelines Nord »
- pour les soins palliatifs : « Epsilon » et « Emile » (en partie)
- pour la prise en charge de l'obésité : REPOP

2. LES YVELINES



Le département en quelques chiffres

Une superficie de 1 804 km²
196 communes, 3 arrondissements,
42 cantons

1 406 053 habitants au 1^{er} janvier 2008 dont :
- 27 % de moins de 20 ans
- 18 % de plus de 60 ans
616 habitants au km²

2.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

2.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Au 1^{er} janvier 2008, selon une estimation de l'INSEE, près de 1 400 000 personnes vivent dans le département des Yvelines (soit un peu plus de 12% de la population Francilienne) répartis sur 2 285 km² (soit 19% de la superficie de l'Île-de-France).

Les Yvelines est le département le plus peuplé de la grande couronne ainsi que le deuxième département Francilien en terme de superficie après la Seine-et-Marne.

Sa densité de population est estimée en 2008 à 616 habitants au km² (contre 593 en 1999).

La population se concentre essentiellement dans le Nord-Est du département autour des grandes agglomérations.

Population par département au 1^{er} janvier 2008

Paris	2 211 297
Hauts-de-Seine	1 549 619
Seine-Saint-Denis	1 506 466
Val-de-Marne	1 310 876
Seine-et-Marne	1 303 702
Yvelines	1 406 053
Essonne	1 205 850
Val-d'Oise	1 165 397
Île-de-France	11 659 260

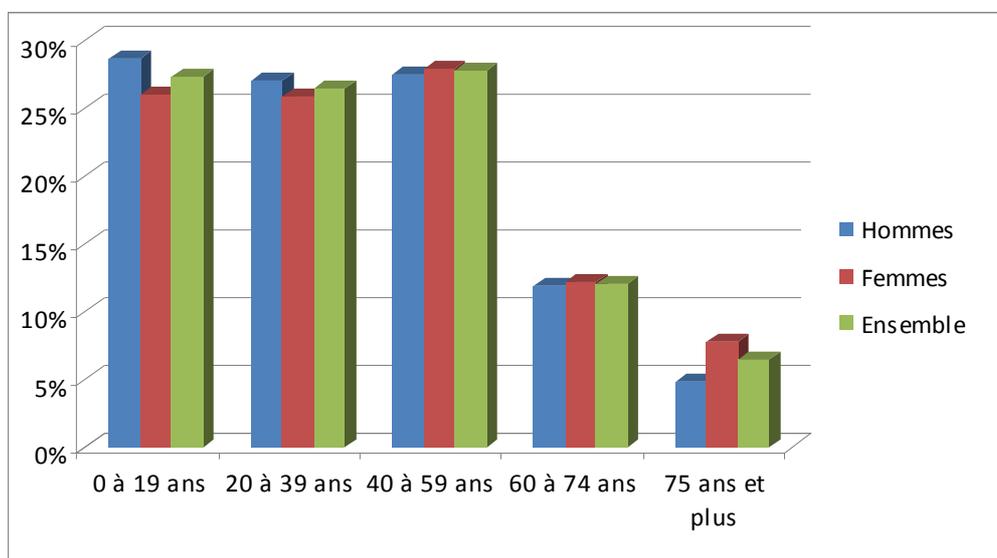
INSEE, estimations localisées de population

Entre 1999 et 2008, le nombre d'habitants dans les Yvelines est passé de 1 353 945 à 1 406 053, soit une augmentation de 52 108 habitants (soit près de 4%).

2.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

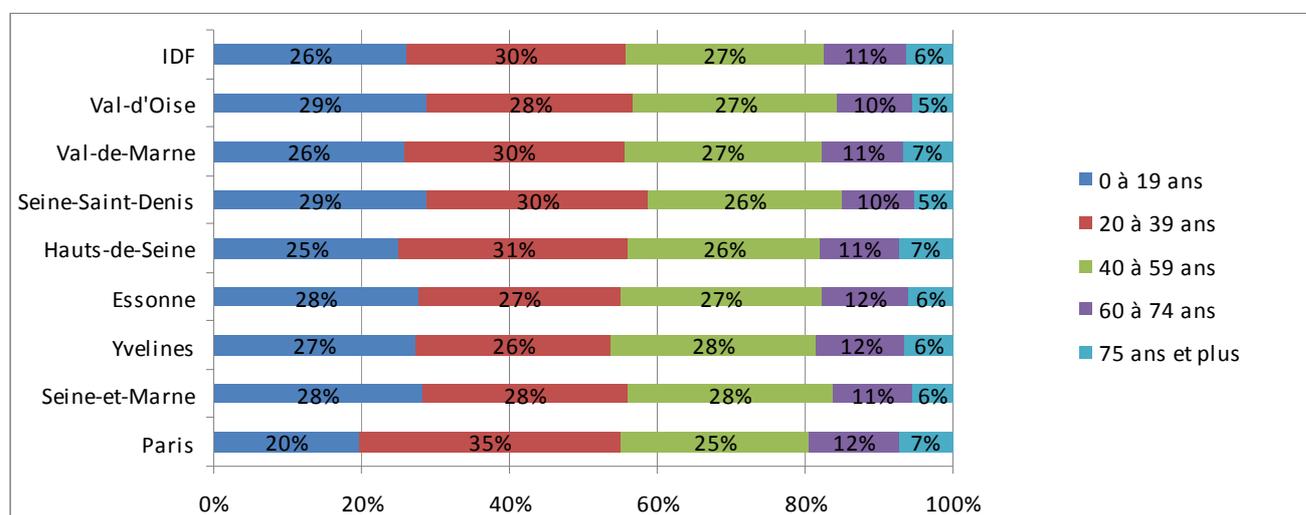
Structure par âge de la population

Structure par âge de la population en % au 1^{er} Janvier 2009



Source : INSEE, recensement de la population

Structure par âge de la population des départements franciliens en % au 1^{er} Janvier 2009



Source : Insee, recensement de la population

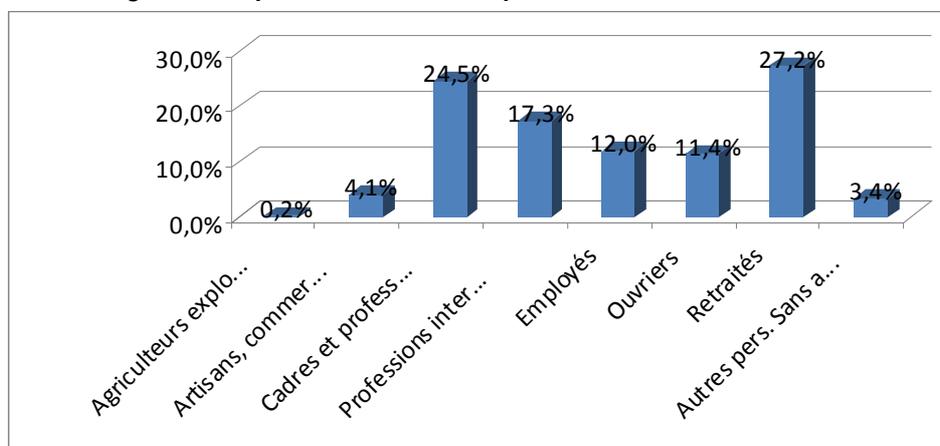
Nationalités

La population étrangère dans les Yvelines représente 9% de la population totale du département. Ce taux est inférieur à la moyenne francilienne qui est de 12%.

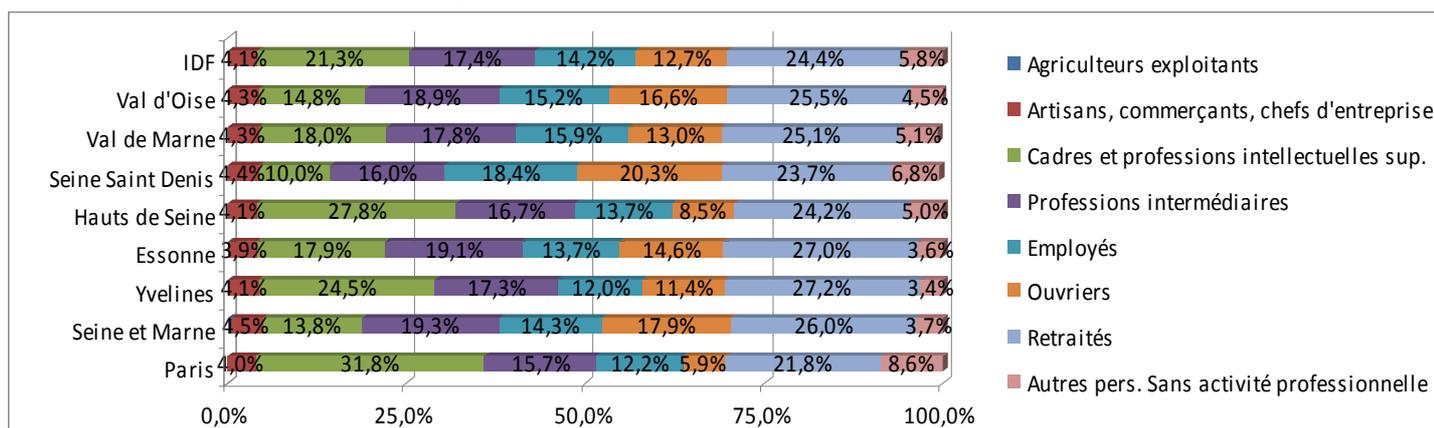
2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Population des ménages

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence au 1^{er} Janvier 2008



Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en % dans les départements d'Ile-de-France au 1^{er} Janvier 2008



Composition des ménages selon le mode de cohabitation en 2008

Ensemble	100,0 %
Ménages d'une personne	27,8%
homme seul	11,3%
femme seule	16,5%
Familles	70,1%
familles monoparentales	9,1%
couples avec enfant	35,6%
couples sans enfant	25,3%
Autres ménages	2,2%

Source : Insee, recensement de la population

Disparités

Revenus

Selon la Direction Générale des Impôts (DGI), le revenu net imposable moyen des foyers fiscaux Yvelinois en 2008 était de 34 678 euros. Ce montant est légèrement supérieur à celui de la moyenne régionale (30 198).

Par ailleurs 30,3% des foyers fiscaux ne sont pas imposables.

Chômage

Au 2^{ème} trimestre 2011, le département comptait 6,7% de chômeurs, contre 8,1% en Ile-de-France.

2.2 OFFRE SANITAIRE

2.2.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE

2.2.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE

Le département des Yvelines compte 4 229 places autorisées en court séjour, dont 1 970 en médecine, 1 794 en chirurgie et 465 en gynécologie-obstétrique.

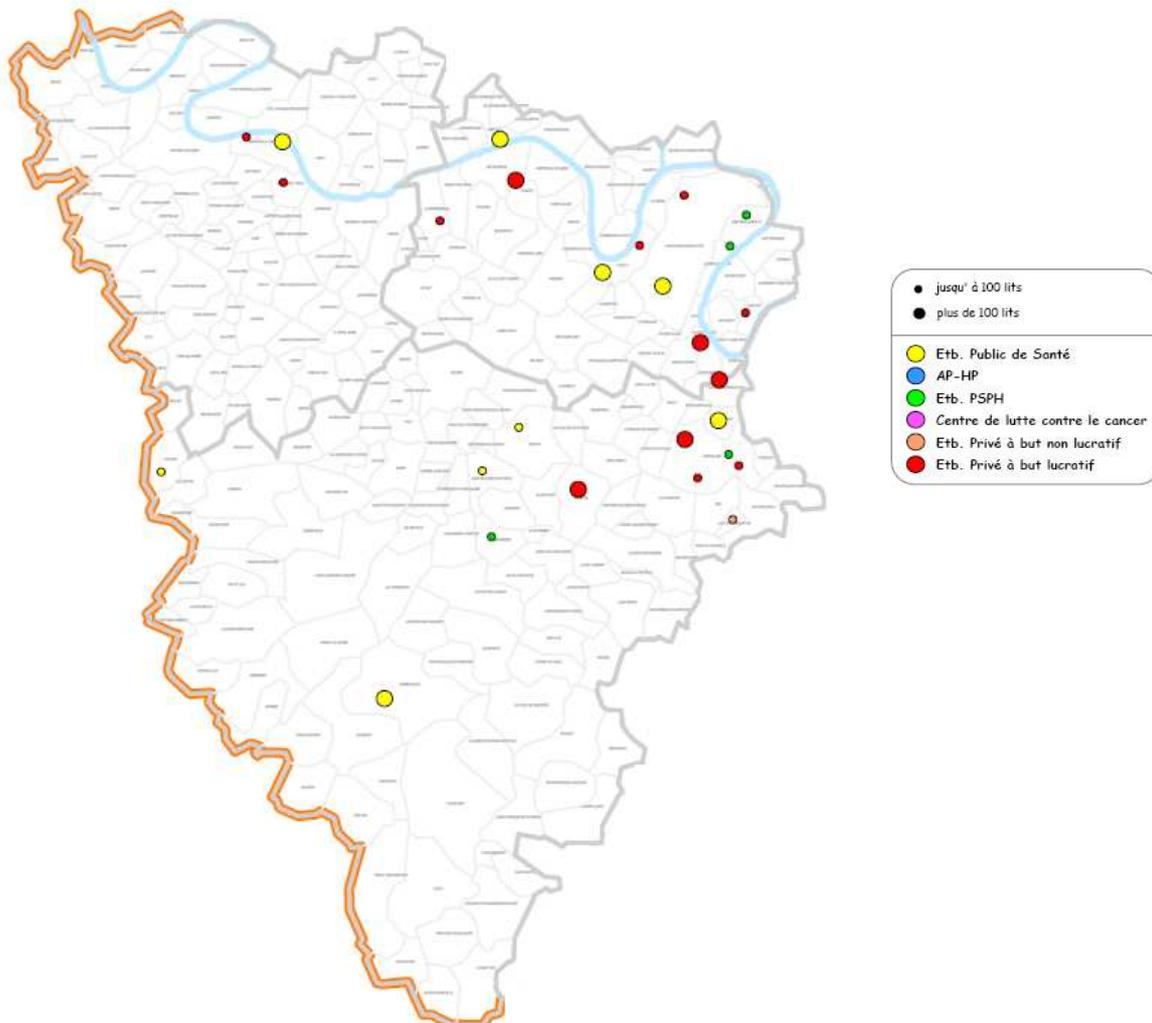
Répartition des lits et places M.C.O par département

Département	Nb Etab	TOTAL PAR DISCIPLINE			TOTAL		TOTAL
		MEDECINE	CHIRURGIE	GYNECO-OBS	HOSP COMP	ALTERNATIVES	
75 - PARIS	68	6904	6726	1189	13408	1411	14819
77 - SEINE-ET-MARNE	23	1627	1613	388	3327	301	3628
78 - YVELINES	31	1970	1794	465	3835	394	4229
91 - ESSONNE	30	1822	1724	407	3546	407	3953
92 - HAUTS-DE-SEINE	42	2695	2925	733	5744	609	6353
93 - SEINE-SAINT-DENIS	27	2057	2107	619	4378	405	4783
94 - VAL-DE-MARNE	29	2653	2210	464	4743	584	5327
95 - VAL-D'OISE	22	1724	1532	460	3352	364	3716
Total de la région	272	21452	20631	4725	42333	4475	46808

Source : ARHIF, 2005

Cartographie de l'offre de soins MCO

Source : ARS Ile-de-France. 2010



2.2.1.2 SOINS DE SUITE ET READAPTATION – SOINS DE LONGUE DUREE

Les Yvelines disposent de près de 2 500 lits et places autorisés en Soins de suite et réadaptation.

Répartition des lits et places de Soins de Suite et réadaptation par catégorie d'établissement dans les Yvelines

Catégorie	Nbr Etab	SOINS DE SUITE			READAPTATION			SOINS DE SUITE ET READAPTATION			SOINS DE LONGUE DUREE
		HC	ALT.	TOTAL	HC	ALT.	TOTAL	HC	ALT.	TOTAL	HC
EPS	12	786	12	798	212	18	230	998	30	1028	937
PSPH	7	258	-	258	185	22	207	443	22	465	88
PNL	5	106	-	106	129	8	137	235	8	243	-
PL	12	450	-	450	220	8	228	670	8	678	-
Total	36	1600	12	1612	746	56	802	2346	68	2414	1025

Source : ARHIF, 2005

AP-HP : Assistance publique-Hôpitaux de Paris

EPS : Etablissements publics de santé

PNL : Privé non lucratif

PL : Privé lucratif

PSPH : Privé participant au service public hospitalier

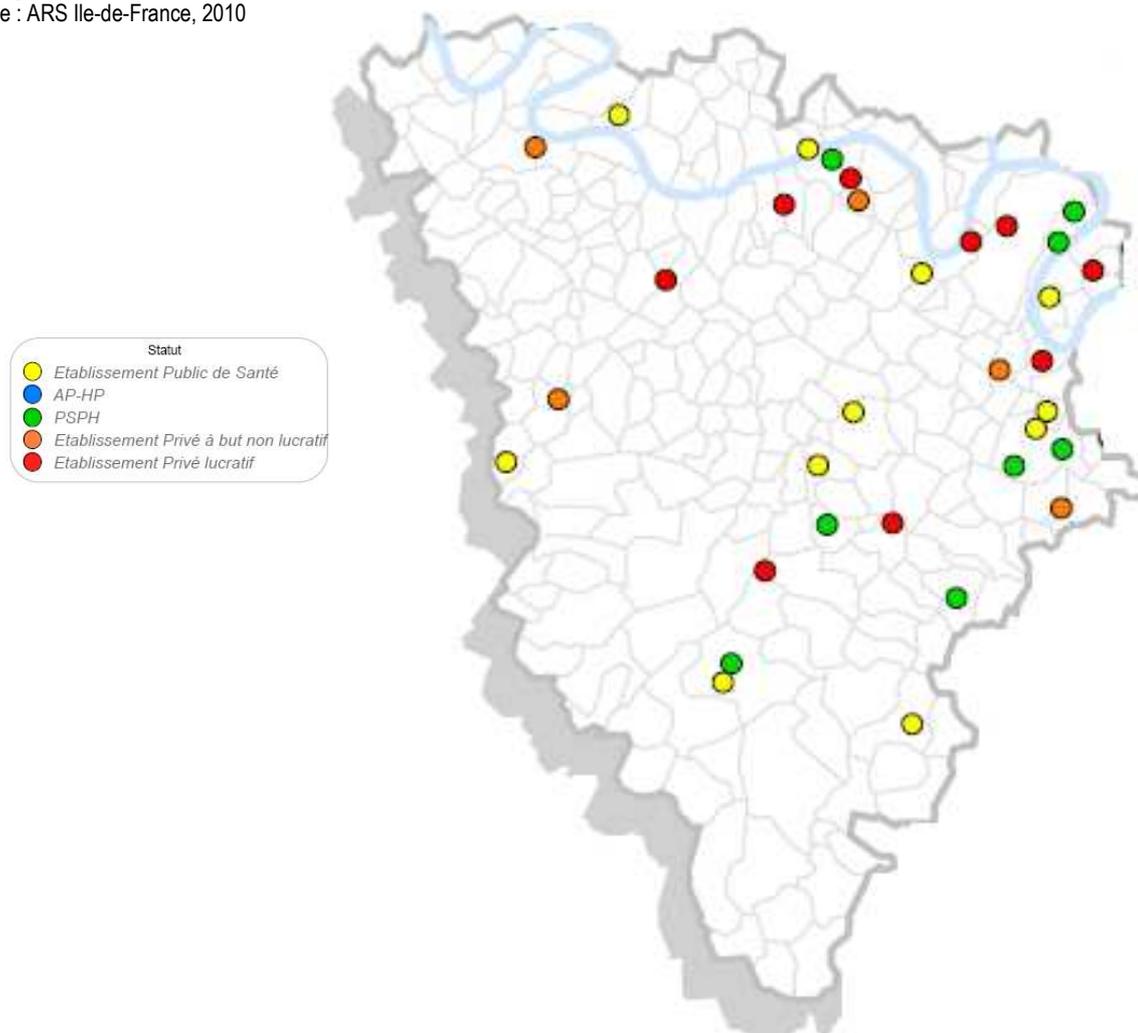
CLCC : Centre de lutte contre le cancer

HC : Hospitalisation complète

ALT : Alternative à l'hospitalisation

Cartographie de l'offre de soins SSR

Source : ARS Ile-de-France, 2010



2.2.1.4 PSYCHIATRIE

Les Yvelines comptent 1 700 lits et places autorisés en psychiatrie.

En taux d'équipement, l'Essonne se situe dans la moyenne régionale. C'est par ailleurs le département le mieux doté de la grande couronne.

Bilan des équipements autorisés dans l'Essonne en psychiatrie générale et infanto-juvénile

Psychiatrie générale								
Hospitalisation complète	ALTERNATIVES AUTORISEES							
lits	HJ	HN	AFT	APT	CC	CPC	TOTAL	TOTAL
	places	lits	places	places	lits	places	ALTERNATIVES	CAPACITES
1045	294	14	38	13	8	21	388	1433
Psychiatrie infanto-juvénile								
Hospitalisation complète	ALTERNATIVES AUTORISEES							
lits	HJ	HN	AFT	APT	CC	CPC	TOTAL	TOTAL
	places	lits	places	places	lits	places	ALTERNATIVES	CAPACITES
80	240	2	11	-	-	-	254	273

Source : ARHIF, 2005

HJ : Hospitalisation de jour
HN : Hospitalisation de nuit
AFT : Accueil familial thérapeutique
APT : Appartement thérapeutique
CC : Centre de crise
CPC : Centre de Post-cure

2.2.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

2.2.2.1 LES MEDECINS

Densité pour 10 000 habitants : 17,9

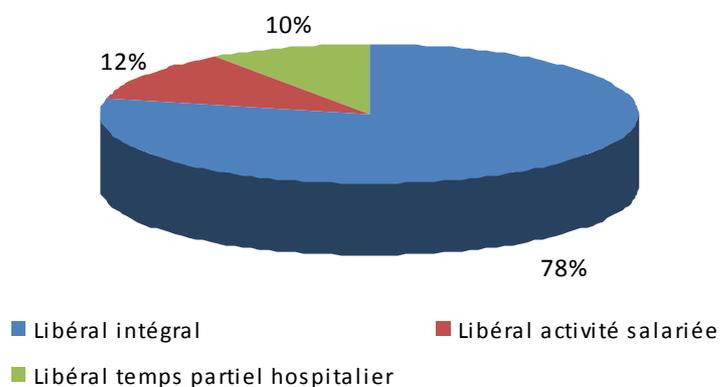
2.2.2.1.2 Les omnipraticiens

Principales caractéristiques :

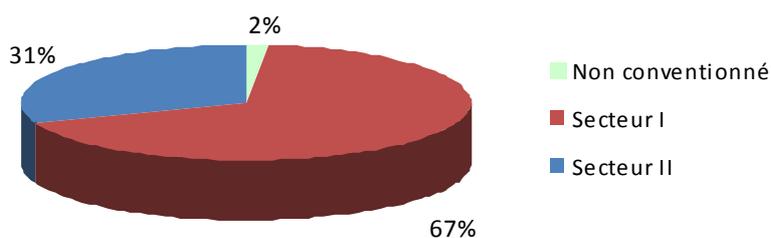
Densité pour 10 000 habitants : 8,4

Age moyen : 51,7 ans.

Mode d'exercice :



Secteur conventionnel :



Honoraires :

	Honoraires (euros)
Total honoraires / APE	129 005

SNIR 2007

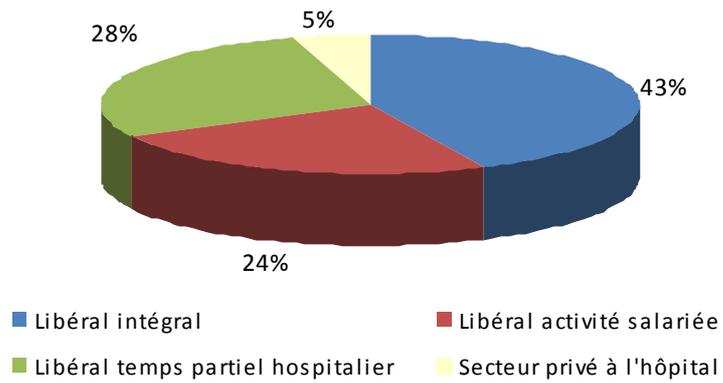
2.2.2.1.3 Les médecins spécialistes

Principales caractéristiques :

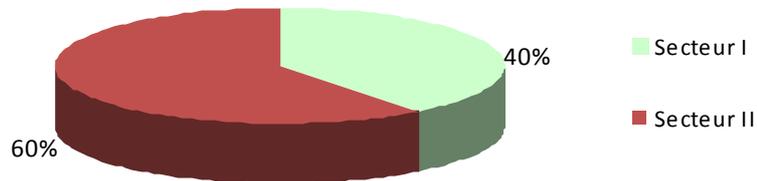
Densité pour 10 000 habitants : 9,6

Age moyen : 53,6 ans.

Mode d'exercice :



Secteur conventionnel :



Honoraires :

	Honoraires (euros)
Total honoraires / APE	220 719

SNIR 2007

2.2.2.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

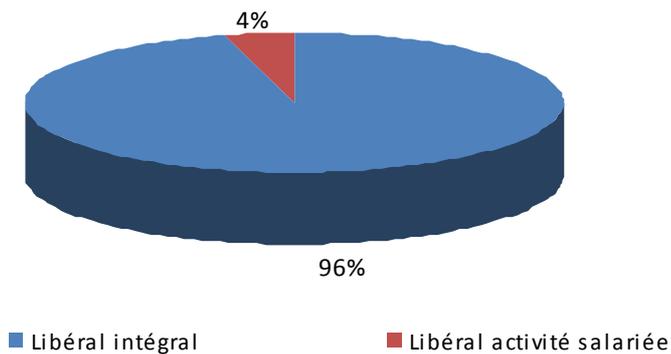
2.2.2.2.1 Les infirmiers

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 3,7

Age moyen : 47 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 70 852 euros
SNIR 2007

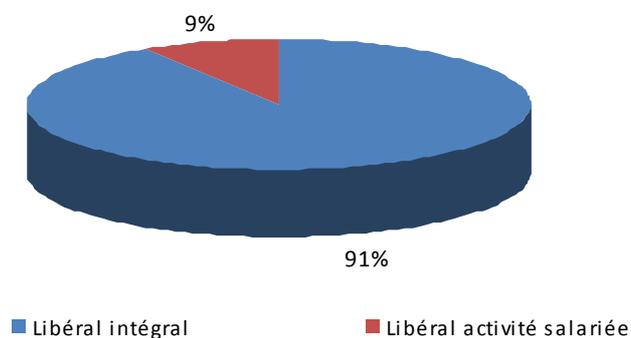
2.2.2.2.2 Les masseurs kinésithérapeutes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 7,1

Age moyen : 43,6 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 70 240 euros
SNIR 2007

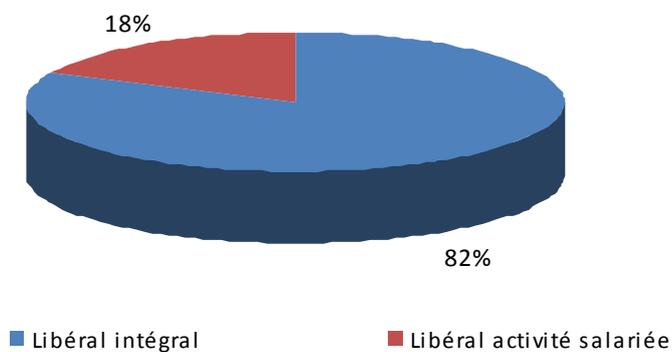
2.2.2.2.3 Les orthophonistes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 2,6

Age moyen : 45 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 45 228 euros
SNIR 2007

2.2.2.2.4 Les pédicures podologues

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 2,0

Age moyen : 40 ans.

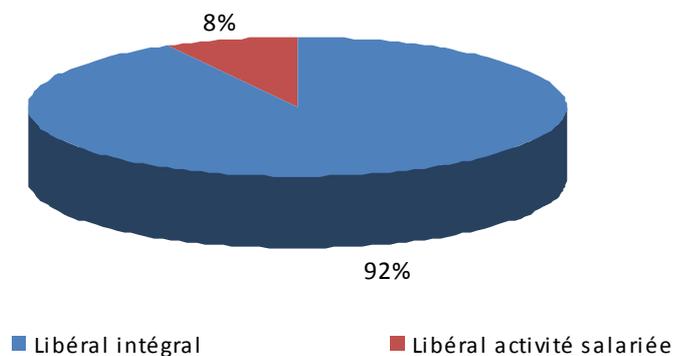
2.2.2.3 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET SPECIALISTES ODF

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 6,1

Age moyen : 49,2 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 240 290 euros
SNIR 2007

2.2.3 LES CENTRES DE SANTE

Le département des Yvelines compte 13 centres de santé sur les 294 ouverts en Ile-de-France.

Dpt	Statut					Activité				Total Général
	Associatif	Public	Privé	Mutualiste	Municipal	Médecine	Dentaire	Soins infirmiers	Polyvalents	
75	47	18	3	12	13	30	16	6	42	94
77	1	2	-	2	1	2	3	0	1	7
78	5	3	-	2	3	6	2	10	3	13
91	5	6	-	1	5	3	4	4	5	17
92	10	4	-	2	24	13	6	1	21	40
93	13	2		2	52	16	13	2	39	69
94	5	4	1	2	22	11	3	4	16	34
95	5	1	3	3	7	6	4	4	6	20
Total IDF	98	40	7	26	127	87	51	31	133	294

Source : ARS Ile-de-France, 2011

2.2.4 LES RESEAUX DE SANTE

Plusieurs réseaux interviennent sur le département Yvelinois :

- les réseaux ayant une aire d'activité régionale (c'est-à-dire que toutes les communes franciliennes constituent individuellement une aire d'activité potentielle pour ces réseaux) :
 - o ARB (Bronchiolite) ;
 - o REPOP IDF (réseau de prise en charge de l'obésité) ;
 - o GIPS (réseau de prise en charge des problèmes dentaires) ;
 - o SLA IDF (Sclérose Latérale Amyotrophique) ;
 - o MORPHEE (Troubles du sommeil) ;
 - o IFIC (Troubles de l'audition)
 - o ROFSED (Drépanocytose)
 - o REVHO (Orthogénie)
 - o RESICARD (Insuffisance cardiaque)
 - o RESICARD PREVENTION (Prévention Coronaire Secondaire)

- les réseaux ayant une aire d'activité départementale :

Les Yvelines concentrent des réseaux aux thématiques très diverses : accès aux soins, périnatalité, cancérologie, addictologie, santé mentale, soins palliatifs...

On trouve notamment :

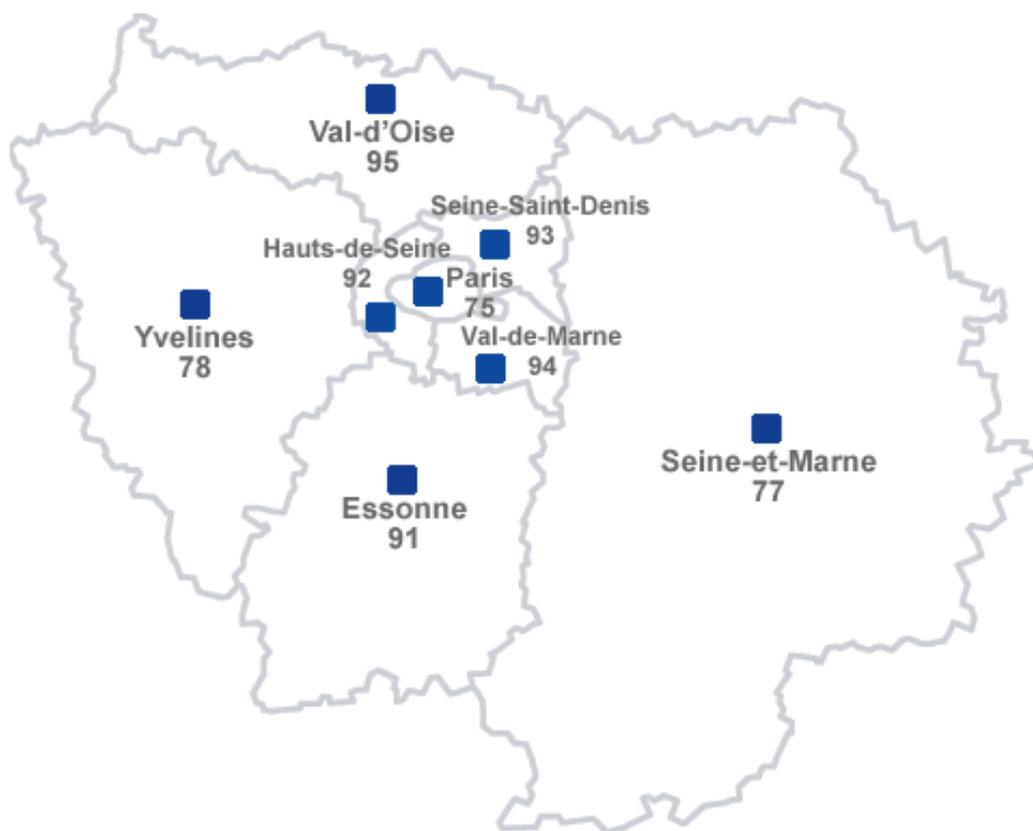
- o Cancérologie : RCYN, RYSC, ONCOGYN,
- o Accès aux soins : ASDES
- o Soins palliatifs : Le Pallium, EMILE, EPSILON
- o Santé mentale : VICTIMO, RPSM78
- o Gériatrie : HIPPOCAMPES, GERIAPL, CARMAD
- o Périnatalité : Maternités en Yvelines, Communautés périnatales du Val de Mauldre, de Versailles, de Poissy et de Houdan

2.2.5 LA PERMANENCE DES SOINS

Le dispositif :

- Sectorisation : 25 secteurs arrêtés
- Un point de garde par secteur ouvert de 9h à 13h les dimanche matin et jours fériés
- Les MMG : Les Mureaux, Mantes la Jolie, Rambouillet et Montigny le Bretonneux
- 1 dispositif de médecins mobiles répondant les nuits, les week-ends, à la demande du centre 15, aux urgences de niveau 2 sous forme de visites à domicile sur la zone médiane du département.
- SOS médecins 78 (basé à Marly le Roi) intervenant sur appel direct ou à la demande du centre 15 dans le cadre du dispositif médecins mobiles sur le Nord-est du département

3. LA REGION ILE-DE-FRANCE



La région en quelques chiffres

Une superficie de 12 000 km²
8 départements
317 cantons
25 arrondissements
1 281 communes dont 39 de plus de 50 000 habitants

11 659 260 au 1^{er} janvier 2008

970 habitants au km²
8,1 % de chômeurs (2d trimestre 2011)

3.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

3.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Composée de 8 départements et 1 281 communes, l'Ile-de-France accueille plus de 11 millions d'habitants (près de 19% de la population française).

Constituée d'une population plus jeune que la moyenne nationale, l'Ile-de-France affiche un dynamisme incontestable. Avec plus de 500 000 habitants gagnés en 6 ans, la population francilienne augmente aussi vite que celle de France métropolitaine.

Une très forte densité de population

Plus de 11 millions de personnes vivent en Ile-de-France, soit 1/5 de la population française, répartis sur un territoire de 12 000 km². Avec 966 habitants au km², l'Ile-de-France présente une densité de population largement supérieure à celle des autres régions françaises (la densité moyenne de population est de 108 habitants au km² pour l'ensemble de la France).

Cependant, les disparités spatiales sont importantes, et c'est à Paris que les densités sont les plus élevées avec près de 21 000 habitants par km².

Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, moteurs de la croissance francilienne

La croissance démographique est plus rapide en petite couronne, notamment grâce aux grandes communes en périphérie de Paris (Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Montrouge, Montreuil, Aubervilliers, Saint-Denis...).

Un dynamisme naturel important mais un déficit migratoire qui s'accroît

L'excédent naturel francilien reste élevé et tourne autour de 100 000 personnes par an entre 1999 et 2008.

La relative jeunesse de la population francilienne explique en partie cette forte croissance naturelle

L'importance de l'excédent naturel francilien constitue une réelle exception dans le paysage européen, puisqu'il représente à lui seul près de la moitié de l'excédent naturel de l'Union Européenne.

Cependant, la région est aussi marquée par un déficit migratoire important, notamment vis-à-vis des autres régions de l'hexagone.

En effet, si les échanges avec l'étranger sont positifs, les échanges de l'Ile-de-France avec les autres régions métropolitaines sont encore assez largement déficitaires, en particulier avec les régions du sud-est et avec celles de l'arc atlantique.

L'Ile-de-France continue donc à perdre des habitants, et notamment des personnes en âges avancés.

Un poids démographique stable

L'importance du déficit migratoire francilien freine la croissance démographique de la région. Entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2008, la population est passée de 10 952 millions à 11 659 millions, soit une augmentation de 707 000 habitants. Forte en volume, cette croissance est pourtant simplement proportionnelle au poids de la population francilienne en France.

Les données issues des collectes du recensement de la population confirment ainsi la stabilité, depuis maintenant une quarantaine d'années, du poids démographique de l'Ile-de-France, avec près de 20% de la population métropolitaine en 2008.

3.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

La structure de la population francilienne se démarque de celle des autres régions par son nombre important de jeunes adultes et d'étrangers.

Une population jeune et féconde

L'Ile-de-France vieillit mais à un rythme inférieur à celui de la province, grâce à une fécondité supérieure à la moyenne nationale et un excédent naturel croissant.

De toutes les régions françaises, l'Ile-de-France est ainsi la région qui compte le plus de jeunes adultes et d'enfants et le moins de personnes âgées.

Grand foyer de formation et d'activité, lieu de concentration des emplois qualifiés, la région Ile-de-France offre un maximum d'opportunités en matière d'emploi et attire les jeunes diplômés et les actifs en recherche d'emploi.

Ainsi, en 2009, 30% de la population francilienne a entre 20 et 39 ans, contre 27% pour la France métropolitaine.

Cette prépondérance d'adultes en âge d'activité s'accompagne d'un pourcentage beaucoup plus faible des plus de 65 ans. Les départs de l'Ile-de-France en fin de vie active sont fréquents. Ainsi, en 2006, 17% de la population ont 60 ans ou plus contre 21% pour le reste de la France.

Cependant, la composition par âge des communes est très inégale. Paris attire essentiellement des jeunes adultes, en raison notamment d'une offre en matière d'études et d'emploi très diversifiée. Les communes limitrophes de Paris et les centres urbains de la grande couronne comportent davantage de familles avec enfants.

La jeunesse de la population francilienne s'accompagne d'une fécondité élevée. Ainsi, en 2007, 179 300 enfants sont venus au monde en Ile-de-France, soit un peu plus de 20% des naissances totales en métropole.

Une des principales raisons de cette fécondité élevée en Ile-de-France, est la sur-représentation par rapport à la moyenne nationale des générations en âge d'avoir des enfants.

Par ailleurs, le nombre moyen d'enfants varie fortement d'un département à l'autre. Ainsi, la fécondité est très élevée en Seine-Saint-Denis alors qu'à Paris le nombre d'enfants par femme est le plus faible. D'une manière générale, ces disparités sont à lier aux différences de structuration sociodémographique des départements franciliens.

Une proportion importante d'étrangers

L'Ile-de-France est la principale destination des étrangers arrivant en France. En 2008, les étrangers représentent 12% de la population francilienne (la moyenne française est de 8%).

Les Portugais, les ressortissants d'Afrique Subsaharienne et, dans une moindre mesure les Maghrébins, sont relativement plus présents dans la région qu'en province.

Ceux-ci se répartissent de manière inégale sur le territoire francilien. Ils sont notamment majoritaires dans le Nord-Est de la région.

3.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

L'Ile-de-France compte 4,9 millions de ménages en 2006, soit 8% de plus qu'en 1999 (4,5 millions). La taille des ménages franciliens baisse de façon ininterrompue depuis les années 70, mais dans des proportions moins importantes qu'au niveau national. Les ménages franciliens comptent désormais plus de personnes qu'en province (2,34 en moyenne contre 2,31).

L'Ile-de-France est une région aux contrastes sociaux importants. Le territoire francilien est fortement divisé. Aux secteurs aisés de l'Ouest de la région s'opposent des territoires plus défavorisés à l'Est et au Nord qui accueillent beaucoup de quartiers classés en zone urbaine sensible (ZUS).

En Ile-de-France, 200 000 personnes perçoivent le RMI et plus d'un million de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui pose des problèmes particuliers d'accès aux soins. Les personnes seules (46%) et les familles monoparentales (24%) sont plus touchées par la pauvreté et vivent le plus souvent dans les départements du Nord de la région (Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise).

S'il est vrai que le revenu moyen disponible d'un ménage francilien est supérieur de près de 25% de celui d'un habitant de province, les disparités sont importantes et les écarts ont aujourd'hui de plus en plus tendance à s'aggraver.

Des structures familiales de plus en plus éclatées

Comme dans l'ensemble de la France, la proportion de petits ménages (une ou deux personnes) tend à se renforcer. En particulier, les ménages d'une personne sont fréquents dans la région en raison du nombre élevé de célibataires.

La solitude touche aujourd'hui toutes les tranches d'âges. Avec 36%, la part des personnes âgées seules de plus de 60 ans reste parmi les importantes. Cependant, elle reste celle qui a le moins augmenté au cours de ces dernières années (+6% en neuf ans contre +18% chez les moins de 40 ans).

Cependant, ce mouvement est moins marqué que dans le reste de la France et la part des grands ménages (5 personnes ou plus) reste relativement importante. Ces derniers sont devenus, en 2008, relativement plus nombreux en Ile-de-France qu'en province (8% contre 7%).

TYPE ET COMPOSITION DES MENAGES	2006
Ensemble	100,0%
Ménages d'une personne	35,6%
homme seul	14,9%
femme seule	20,7%
Familles	61,0%
dont familles monoparentales	9,8%
couples avec enfant	29,5%
couples sans enfant	21,7%
Autres ménages sans familles	3,4%

Source : recensement de la population 2008

Par ailleurs, le nombre de familles monoparentales a progressé sensiblement (+15%) mais de manière uniforme sur le territoire francilien. Ainsi, l'augmentation est beaucoup sensible dans les communes urbanisées comportant de nombreux logements sociaux, comme en Seine-Saint-Denis. De plus, dans la majorité des cas, les femmes sont plus concernées que les hommes par ce mode de vie, notamment parce qu'en cas de divorce, les femmes obtiennent plus souvent que les hommes la garde de leurs enfants.

Une forte proportion de ménages de cadres

L'Île-de-France se démarque des autres régions par son nombre important de ménages de cadres et à l'opposé par son faible nombre de ménages d'ouvriers. La structure sociale de la région connaît une déformation « par le haut » de plus en plus marquée. La part des ménages d'ouvriers est en effet passée de 21,1% en 1982 à 12,7% en 2008, celle des cadres de 14,7% en 1982 à 21,3% en 2008.

Les employés constituent une autre catégorie fortement représentée, notamment au sein des emplois féminins.

Les particularités économiques de la région (secteur tertiaire fortement développé, concentration des sièges sociaux) conduisent à cette sur-représentation des cadres et des professions intellectuelles.

De fortes disparités socio-économiques

Les contrastes sociaux sont importants dans la région. Les cadres sont très concentrés dans l'Ouest de la région. Les ouvriers, bien qu'un peu plus dispersés, sont majoritaires en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne.

Cette division sociale du territoire n'est pas récente. Cependant, le marquage territorial a tendance à s'accroître ces dernières années, et les inégalités, notamment en termes de revenus, se sont fortement accrues.

En 2008, selon la Direction Générale des Impôts (DGI), les franciliens ont déclaré un revenu net imposable moyen de 30 198 euros.

L'Île-de-France compte parmi les régions où les inégalités de revenus sont les plus importantes avec le Languedoc Roussillon et la Provence Alpes Côtes d'Azur.

Mais contrairement à ces deux régions, les situations diffèrent beaucoup d'un département à l'autre, depuis Paris où les concentrations de revenus sont fortes, aux départements périphériques où elles le sont moins.

Par ailleurs, les inégalités de revenus sont toutes aussi importantes au sein des communes elles-mêmes. Les départements de Paris et de la petite couronne sont peut-être plus aisés que ceux de la grande couronne, mais les disparités de revenus y sont les plus fortes.

Plus de 593 000 franciliens sont bénéficiaires d'une prestation de solidarité. Trois allocations concernent plus des trois quarts des bénéficiaires franciliens : le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation aux personnes handicapées (AAH) et l'Allocation de solidarité spécifique (ASS).

Les personnes les plus concernées vivent essentiellement dans la partie Nord de la région.

Taux de chômage

Depuis 2008, le taux de chômage progresse dans toutes les régions françaises. Le taux francilien (8,1% au 2^e trimestre 2011) est parmi les plus faibles de l'Hexagone et place la région en 3^e position derrière la Bretagne et le Limousin. Il reste inférieur de 1,2 point au taux national.

Tous les départements franciliens sont concernés par l'augmentation du chômage avec des évolutions trimestrielles assez proches, allant de 0,4 à 0,6 point. La Seine-Saint-Denis est le seul département qui affiche un taux de chômage supérieur à 10 %. Les Yvelines et l'Essonne (avec 6,7%) conservent le taux de chômage les plus bas.

3.2 OFFRE SANITAIRE

3.2.1 OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE

3.2.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE

Une offre de soins francilienne de court séjour satisfaisante par rapport à la moyenne nationale

Comparée à la moyenne nationale, l'offre de soins francilienne en lits de court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique) est importante en termes de capacités d'hospitalisation.

Au 1er avril 2005, l'Ile-de-France compte 46 808 places autorisées en court séjour, dont 21 452 places en médecine, 20 631 places en chirurgie et 4 725 places en gynécologie-obstétrique.

Une réduction globale des capacités en Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO) mais un développement des alternatives à l'hospitalisation (HAD)

Entre novembre 1999 et avril 2005, les capacités hospitalières en court séjour, hors HAD, ont diminué de 6 160 lits (soit un peu plus de 13%), et c'est en chirurgie que la baisse a été la plus importante.

Ces diminutions de capacités ont porté sur les lits d'hospitalisation complète. Parallèlement, les solutions alternatives à l'hospitalisation complète (séjours de moins de 24h) ont connu un développement important, passant de 3 700 places en 1999 à 4 475 en 2005 (hors HAD). C'est en chirurgie et en médecine que la progression a été la plus importante.

3.2.1.2 L'HOSPITALISATION A DOMICILE

L'hospitalisation à domicile constitue une alternative à l'hospitalisation qui permet au malade de bénéficier des soins médicaux et paramédicaux à son domicile sur une période limitée, en fonction de son état de santé. Alternative intéressante, elle reste pourtant peu développée en France.

Près de la moitié de l'offre d'HAD nationale concentrée en Ile-de-France

45% de l'offre française se trouve en Ile-de-France (pour 19% de la population). La région compte ainsi 12 structures d'HAD et 2 325 places autorisées au 1^{er} avril 2005 (contre 2 286 en 1998).

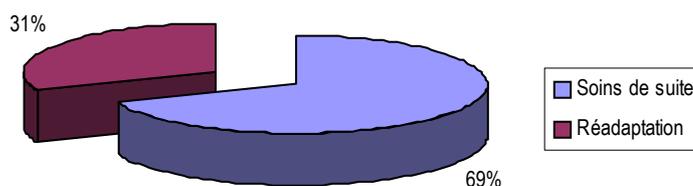
Pour l'essentiel, l'offre de soins en HAD relève d'établissements publics ou privés à but non lucratif. Trois structures représentent à elles seules 96% des capacités autorisées : Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, les oeuvres de la Croix-Rouge Saint-Simon et l'association Santé Service.

3.2.1.3 SOINS DE SUITE ET READAPTATION - SOINS DE LONGUE DUREE

Soins de suite et réadaptation : une sous-dotation régionale...

La situation de l'offre de soins de suite et de réadaptation en Ile-de-France, dont les besoins augmentent avec l'accroissement des maladies chroniques et dégénératives, est moins favorable, malgré une augmentation récente des capacités. Le taux d'équipement francilien demeure inférieur au taux national, tant en soins de suite qu'en réadaptation.

Au 1^{er} avril 2005, la région dispose de 18 891 lits et places autorisées en soins de suite et réadaptation, dont 13 036 en soins de suite (soit 69%) et 5 855 en réadaptation (soit 31%).



Source : ARH Ile-de-France, 2005

Entre 1999 et 2005, 3 705 lits et places supplémentaires ont été autorisés (soit 24,4% d'augmentation), dont 3 086 en soins de suite et 619 en rééducation. Cette augmentation a été particulièrement sensible dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, qui étaient les moins bien dotés.

Cependant, l'écart entre les capacités autorisées et les capacités installées demeure important et au 1^{er} avril 2005, 3 163 lits et places n'étaient pas encore installés sur les 18 891 autorisés.

Par ailleurs, au 1^{er} avril 2005, l'Ile-de-France compte 9 305 lits et places autorisés en Soins de Longue Durée.

3.2.1.4 PSYCHIATRIE

Une offre de soins insuffisante, notamment pour les adultes, et des inégalités entre départements

En psychiatrie, 13 744 lits et places étaient autorisés au 1er avril 2005 en psychiatrie générale et 2 596 en psychiatrie infanto-juvénile.

L'Ile-de-France est moins bien dotée que la moyenne nationale pour la prise en charge des adultes (1,23 lits et places pour 1 000 habitants contre 1,45 pour la France). De plus, même si les écarts entre départements se sont réduits ces dernières années, les écarts restent encore importants. La Seine-et-Marne reste le département le moins bien doté avec 0,82 lits et places autorisés pour 1 000 habitants en 2005 (la moyenne régionale est de 1,22).

En psychiatrie infanto-juvénile, le taux d'équipement de l'Ile-de-France est égal au taux national (0,92 lits et places pour 1000 enfants âgés de 0 à 16 ans). Le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis sont les départements les moins bien équipés.

Par ailleurs, entre 1999 et 2005, les alternatives à l'hospitalisation, en particulier en psychiatrie générale, se sont fortement développées au dépend de l'hospitalisation complète, qui a vu sa capacité nettement diminuer.

3.2.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

3.2.2.1 ETAT DES LIEUX¹

3.2.2.1.1. LES MEDECINS

L'Ile-de-France compte un peu de plus de 23 000 médecins libéraux en activité au 31 décembre 2007, soit une densité pour 10 000 habitants de 20,1 (18,7 en France).

La population médicale francilienne se caractérise par une densité d'omnipraticiens plus faible que la moyenne nationale et par une très forte représentation des spécialistes (57% des médecins contre 45% en France métropolitaine).

La forte proportion de médecins à exercice particulier est une autre spécificité de l'Ile-de-France.

Par ailleurs, les médecins sont plus âgés que la moyenne française et leur répartition sur le territoire francilien très inégale.

3.2.2.1.1.1 Les omnipraticiens

Une densité plus faible que la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab
Paris	12,0
Seine-et-Marne	7,9
Yvelines	8,4
Essonne	8,2
Hauts-de-Seine	8,0
Seine-Saint-Denis	7,0
Val-de-Marne	8,1
Val-d'Oise	7,9
Ile-de-France	8,7
France	9,9

L'Ile de France compte un peu plus de 10 000 omnipraticiens en exercice. Sa densité est inférieure de près de 10% à la moyenne nationale. Paris est le département qui a la densité la plus forte, à l'inverse, la Seine-Saint-Denis possède la densité la plus faible.

646 communes franciliennes n'ont pas d'omnipraticiens mais il s'agit de petits villages en périphérie de la région.

Parmi les omnipraticiens franciliens, 18% ont un mode d'exercice particulier contre 12% en France, Paris étant le département avec la plus forte proportion de MEP (27%), le Val-de-Marne celui avec la plus faible proportion (11,7%).

Une plus forte féminisation et un âge moyen plus élevé :

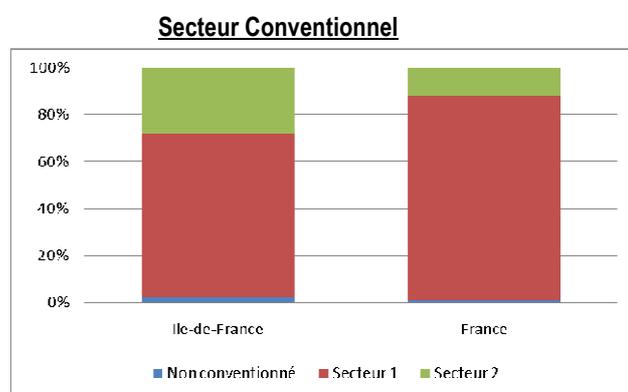
Les omnipraticiens franciliens ont en moyenne 51,9 ans (50,7 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (31,2% en Ile de France et 27,4% en France).

¹ Source : URCAM Ile-de-France, Répertoire ADELI

Un poids du secteur II plus élevé en Ile-de-France :

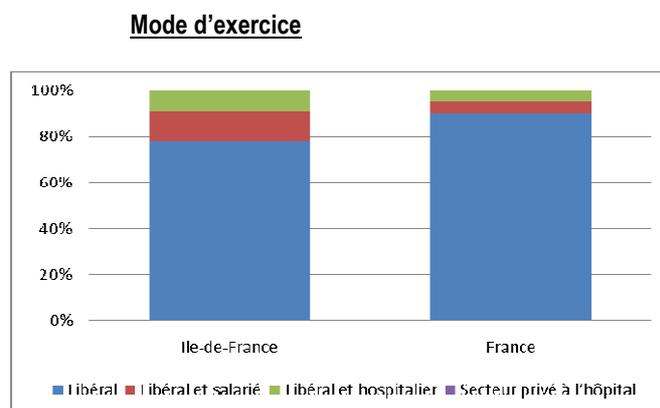
Si la densité d'omnipraticiens franciliens est plus faible que la moyenne nationale, la part du secteur II (regroupant les médecins conventionnés à honoraires libres) est quant à elle plus élevée en Ile-de-France.

Département	Non conventionné	Secteur 1		Secteur 2
		Conventionnés	Avec dépassement	Honoraires libres
Paris	6%	55%	0,4%	39%
Seine-et-Marne	0%	67%	0,0%	32%
Yvelines	2%	68%	0,0%	31%
Essonne	1%	75%	0,1%	24%
Hauts-de-Seine	3%	67%	0,2%	30%
Seine-St-Denis	0%	88%	0,0%	12%
Val-de-Marne	1%	80%	0,0%	19%
Val-d'Oise	0%	80%	0,3%	19%
Ile-de-France	2%	70%	0,2%	28%
France	1%	87%	0,0%	12%



Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	70%	17%	12%	0,0%
Seine-et-Marne	87%	6%	7%	0,0%
Yvelines	78%	12%	10%	0,0%
Essonne	84%	10%	6%	0,0%
Hauts-de-Seine	73%	17%	9%	0,0%
Seine-St-Denis	82%	11%	6%	0,0%
Val-de-Marne	77%	16%	6%	0,0%
Val-d'Oise	82%	10%	8%	0,0%
Ile-de-France	78%	13%	9%	0,0%
France	90%	5%	5%	0,0%



Des honoraires moyens inférieurs de 4% à la moyenne française malgré une part des dépassements plus importante

Département	Total	
	Honoraires moyens*	Dont % dépassement
Paris	107 768	22%
Seine-et-Marne	140 810	9%
Yvelines	129 005	10%
Essonne	132 366	7%
Hauts-de-Seine	127 833	18%
Seine-Saint-Denis	150 517	4%
Val-de-Marne	124 494	8%
Val-d'Oise	135 084	7%
Ile-de-France	127 651	12%
France	132 984	4%

* par APE - SNIR 2007

3.2.2.1.1.2 Les médecins spécialistes

Une densité plus élevée que la moyenne nationale mais de fortes disparités :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	24,9
Seine-et-Marne	6,6
Yvelines	9,6
Essonne	7,8
Hauts-de-Seine	11,3
Seine-Saint-Denis	6,5
Val-de-Marne	8,7
Val-d'Oise	7,2
Ile-de-France	11,4
France	8,8

La région francilienne compte plus de médecins spécialistes que d'omnipraticiens libéraux : ils représentent 56% du total des médecins en exercice.

Par ailleurs, la densité de spécialistes est plus élevée que la moyenne française. Cette forte densité en spécialistes cache de fortes disparités géographiques, notamment entre Paris (où les deux tiers des médecins sont des spécialistes) et la Seine Saint Denis (où moins de la moitié des médecins libéraux sont des spécialistes).

La répartition des spécialistes est fortement corrélée avec la géographie des établissements hospitaliers et le profil social des territoires mais aussi avec la structure urbaine. Près de 70% des 1 281 communes franciliennes ne recensent aucun médecin spécialiste. La majorité d'entre elles sont des communes de moins de 1 000 habitants et rares sont celles qui dépassent les 5 000 habitants. Seules deux communes de plus de 10 000 habitants ne recensent aucun médecin spécialiste : Morangis dans l'Essonne et Villetaneuse en Seine Saint Denis.

Une évolution des effectifs contrastée selon les spécialités :

Si globalement le nombre de spécialistes a très légèrement augmenté depuis 2000, certaines spécialités médicales ont connu une diminution de leurs effectifs depuis 2000, alors que d'autres au contraire connaissent une augmentation.

Les plus fortes diminutions touchent les spécialités suivantes :

Psychiatres ; -2%

Gynécologue : - 3%

Ophtalmologues : - 4%

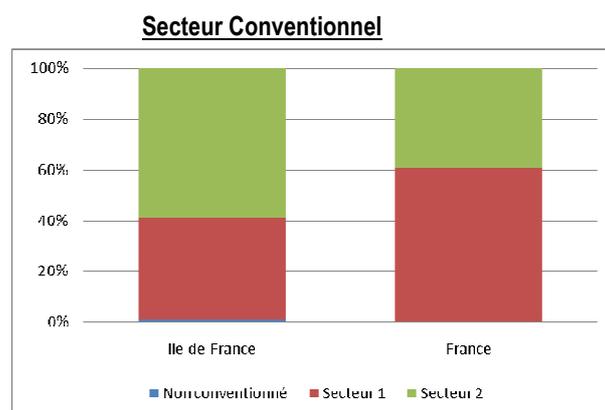
Pédiatres : -5%

Une plus forte féminisation et âge moyen plus élevé :

Les spécialistes franciliens ont en moyenne 53,9 ans (52,3 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (36% en Ile de France et 30% en France).

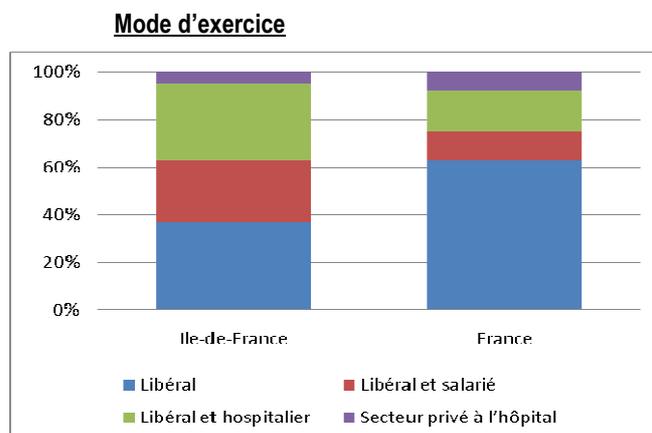
Un poids du secteur II plus élevé en Ile-de-France :

Département	Non conventionné	Secteur 1		Secteur 2
		Conventionnés	Avec dépassement	Honoraires libres
Paris	1%	27%	3%	68%
Seine-et-Marne	0%	42%	0%	58%
Yvelines	0%	39%	1%	60%
Essonne	0%	52%	0%	48%
Hauts-de-Seine	0%	36%	2%	62%
Seine-St-Denis	0%	60%	1%	40%
Val-de-Marne	0%	49%	0%	50%
Val-d'Oise	0%	49%	1%	50%
Ile-de-France	1%	38%	2%	60%
France	0%	60%	1%	39%



Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	31%	29%	35%	5%
Seine-et-Marne	50%	9%	32%	9%
Yvelines	43%	24%	28%	3%
Essonne	59%	18%	19%	3%
Hauts-de-Seine	31%	29%	37%	3%
Seine-St-Denis	42%	23%	31%	4%
Val-de-Marne	36%	33%	27%	6%
Val-d'Oise	42%	22%	30%	5%
Ile-de-France	37%	26%	32%	8%
France	63%	12%	17%	8%



Des honoraires moyens inférieurs de 8% à la moyenne française malgré une part des dépassements plus importante

Département	Total	
	Honoraires moyens*	Dont % dépassement
Paris	203 437	41%
Seine-et-Marne	262 230	18%
Yvelines	220 719	26%
Essonne	244 907	18%
Hauts-de-Seine	229 801	29%
Seine-Saint-Denis	257 891	14%
Val-de-Marne	209 782	20%
Val-d'Oise	261 931	19%
Ile-de-France	224 064	28%
France	242 661	15%

* par APE - SNIR 2007

3.2.2.1.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

3.2.2.1.2.1 Les infirmiers

Une densité deux fois plus faible que la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	4,4
Seine-et-Marne	5,5
Yvelines	3,7
Essonne	4,4
Hauts-de-Seine	2,9
Seine-Saint-Denis	3,1
Val-de-Marne	3,6
Val-d'Oise	4,4
Ile-de-France	4,0
France	9,0

L'Ile de France compte près de 5 000 infirmiers libéraux en exercice.

La densité francilienne est un peu plus de deux fois inférieure à la moyenne française.

Au contraire des médecins, c'est au centre de la région qu'apparaissent les déficits les plus importants d'infirmières libérales.

Une profession fortement féminisée et de moyenne d'âge élevée

Les infirmiers et infirmières franciliens ont en moyenne 46,3 ans (44,8 ans en France) et les femmes sont largement représentées (82% en Ile-de-France, 84% en France).

Un mode d'exercice libéral et salarié un peu plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier
Paris	96%	4%	0,0%
Seine-et-Marne	95%	5%	0,4%
Yvelines	96%	4%	0,0%
Essonne	94%	6%	0,0%
Hauts-de-Seine	94%	5%	0,9%
Seine-Saint-Denis	94%	6%	0,0%
Val-de-Marne	93%	7%	0,0%
Val-d'Oise	93%	7%	0,2%
Ile-de-France	94%	5%	0,2%
France	98%	2%	0,2%

Des honoraires moyens légèrement supérieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	75 380
Seine-et-Marne	76 583
Yvelines	70 852
Essonne	73 299
Hauts-de-Seine	86 456
Seine-Saint-Denis	86 883
Val-de-Marne	80 524
Val-d'Oise	73 323
Ile-de-France	77 313
France	73 233

* par APE - SNIR 2007

3.2.2.1.2.2 Les masseurs-kinésithérapeutes

Une densité proche de la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	11,7
Seine-et-Marne	5,3
Yvelines	7,1
Essonne	6,2
Hauts-de-Seine	7,8
Seine-Saint-Denis	4,3
Val-de-Marne	6,6
Val-d'Oise	5,8
Ile-de-France	7,2
France	7,5

L'Ile de France compte un peu plus de 8 000 masseurs kinésithérapeutes libéraux en exercice.

La densité francilienne est très proche de la moyenne française. Toutefois les densités sont plus fortes dans les grands pôles urbains de la région, Paris en premier lieu (hormis dans certaines communes notamment de Seine-Saint-Denis).

Une profession féminisée et de moyenne d'âge plus élevée qu'en France

Les masseurs kinésithérapeutes franciliens ont en moyenne 44 ans (42,5 ans en France) et la part des femmes est proche de celle de la France (41% en Ile-de-France, 39 % en France).

Un mode d'exercice mixte un peu plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hôpital
Paris	92%	7%	0,3%
Seine-et-Marne	93%	5%	2,3%
Yvelines	91%	8%	0,3%
Essonne	93%	7%	0,3%
Hauts-de-Seine	89%	10%	1,3%
Seine-Saint-Denis	94%	6%	0,2%
Val-de-Marne	93%	7%	0,1%
Val-d'Oise	90%	10%	4,5%
Ile-de-France	92%	7%	0,6%
France	96%	4%	0,7%

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	63 446
Seine-et-Marne	80 326
Yvelines	70 240
Essonne	76 743
Hauts-de-Seine	72 506
Seine-Saint-Denis	95 197
Val-de-Marne	76 492
Val-d'Oise	76 754
Ile-de-France	73 073
France	76 624

* par APE - SNIR 2007

3.2.2.1.2.3 Les orthophonistes

Une densité proche de la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	2,8
Seine-et-Marne	1,8
Yvelines	2,6
Essonne	2,1
Hauts-de-Seine	2,5
Seine-Saint-Denis	1,5
Val-de-Marne	2,3
Val-d'Oise	2,0
Ile-de-France	2,3
France	2,1

L'Ile de France compte un plus de 2 900 orthophonistes libéraux en exercice.

La densité francilienne est un peu plus élevée que la moyenne française (2,3 pour 10 000 habitants contre 2,1 en France).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge plus élevée qu'en France

Les masseurs kinésithérapeutes franciliens ont en moyenne 44,2 ans (41,6 ans en France) et la proportion de femmes est très importante en Ile de France comme en France (>95%).

Un mode d'exercice mixte plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hôpital
Paris	69%	29%	1,6%
Seine-et-Marne	83%	11%	6,2%
Yvelines	82%	18%	0,5%
Essonne	83%	17%	0,4%
Hauts-de-Seine	71%	27%	2,3%
Seine-Saint-Denis	77%	23%	0,0%
Val-de-Marne	74%	26%	0,0%
Val-d'Oise	79%	21%	0,4%
Ile-de-France	76%	23%	1,4%
France	87%	12%	1,3%

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	44 931
Seine-et-Marne	52 131
Yvelines	45 228
Essonne	47 789
Hauts-de-Seine	47 299
Seine-Saint-Denis	53 202
Val-de-Marne	49 043
Val-d'Oise	50 617
Ile-de-France	47 975
France	48 238

* par APE - SNIR 2007

3.2.2.1.2.4 Les orthoptistes

Une densité proche de la moyenne nationale :

L'Ile de France compte un plus de 500 orthoptistes libéraux en exercice.

La densité francilienne est proche de la moyenne française (0,4 pour 10 000 habitants contre 0,3 en France).

On observe une présence accrue dans les pôles urbains les plus importants. Les orthoptistes sont concentrées dans les villes les plus importantes de chaque département, et notamment celles qui compte une forte présence d'ophtalmologues.

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge égale à la moyenne nationale

Les orthoptistes franciliens ont en moyenne 40 ans (tout comme en France) et la proportion de femmes est très importante en Ile de France comme en France (>90%).

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	34 098
Seine-et-Marne	32 974
Yvelines	36 601
Essonne	36 791
Hauts-de-Seine	34 835
Seine-Saint-Denis	38 434
Val-de-Marne	36 729
Val-d'Oise	30 214
Ile-de-France	34 993
France	36 250

* par APE - SNIR 2005

3.2.2.1.2.5 Les pédicures podologues

Une densité supérieure à la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	4,0
Seine-et-Marne	1,4
Yvelines	2,0
Essonne	1,8
Hauts-de-Seine	2,1
Seine-Saint-Denis	1,0
Val-de-Marne	1,7
Val-d'Oise	1,6
Ile-de-France	2,1
France	1,6

L'Ile de France compte un plus de 2 400 pédicures podologues libéraux en exercice.

La densité francilienne est plus élevée que la moyenne française (2,1 pour 10 000 habitants contre 1,6 en France).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge proche de la moyenne nationale

Les pédicures podologues franciliens ont en moyenne 40 ans (comme en France) et la proportion de femmes est importante en Ile de France comme en France (>70%).

3.2.2.1.2 LES SAGES FEMMES

Une densité un peu inférieure à la moyenne nationale :

En Ile-de-France, on compte un peu plus de 2 700 sages femmes, soit 90 sages femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, contre 105 au niveau national.

Les disparités entre départements sont importantes : alors que Paris compte 150 sages femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, la Seine et Marne et la Seine Saint Denis en comptent deux à trois fois moins.

Les sages femmes ont un exercice majoritairement salarié. Un peu plus de 400 d'entre elles seulement ont un exercice libéral en Ile-de-France (soit 15%).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge proche de la moyenne nationale

Les sages femmes franciliennes ont en moyenne 42 ans, et la profession est très fortement féminisée (99%), tout comme dans le reste de la France.

3.2.2.1.3 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET LES SPECIALISTES ODF

Une densité supérieure à la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	11,7
Seine-et-Marne	4,7
Yvelines	6,1
Essonne	5,4
Hauts-de-Seine	7,4
Seine-Saint-Denis	3,7
Val-de-Marne	5,8
Val-d'Oise	4,5
Ile-de-France	6,6
France	5,9

L'Ile-de-France compte un peu moins de 8 000 chirurgiens dentistes et ODF libéraux en exercice, soit une densité pour 10 000 habitants de 6,6 (contre 5,9 au niveau national).

Les disparités entre département sont importantes, Paris et l'Ouest de la petite couronne étant les plus favorisés.

Une plus forte féminisation et un âge moyen plus élevé :

Les chirurgiens dentistes et spécialistes ODF ont en moyenne 49 ans (47,8 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (37,8% en Ile de France et 34% en France).

Secteur d'activité : une part de dépassements un peu plus importante qu'en France

Département	Non conventionnés	Conventionnés	Conventionnés avec dépassement
Paris	4%	93%	3,4%
Seine-et-Marne	0%	100%	0,0%
Yvelines	2%	99%	0,8%
Essonne	0%	99%	1,1%
Hauts-de-Seine	4%	99%	0,9%
Seine-Saint-Denis	0%	100%	0,4%
Val-de-Marne	1%	99%	0,7%
Val-d'Oise	0%	100%	0,0%
Ile-de-France	1%	97%	1,5%
France	0%	99%	0,9%

Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	87%	12%	1%	0,3%
Seine-et-Marne	94%	4%	2%	0,0%
Yvelines	92%	7%	1%	0,0%
Essonne	94%	6%	0%	0,0%
Hauts-de-Seine	87%	12%	1%	0,0%
Seine-St-Denis	92%	7%	0%	0,0%
Val-de-Marne	88%	12%	0%	0,0%
Val-d'Oise	92%	8%	0%	0,0%
Ile-de-France	89%	10%	1%	0,1%
France	96%	3%	1%	0,1%

Des honoraires moyens équivalents à la moyenne française

Département	Honoraires moyens*
Paris	197 730
Seine-et-Marne	245 177
Yvelines	240 290
Essonne	244 916
Hauts-de-Seine	220 504
Seine-Saint-Denis	242 539
Val-de-Marne	216 644
Val-d'Oise	266 065
Ile-de-France	224 206
France	223 647

* total par APE - SNIR 2007

3.2.2.2 DEMOGRAPHIE MEDICALE : PERSPECTIVES A L'HORIZON 2015

Une baisse du nombre de médecins et de la densité médicale touchant particulièrement l'Ile de France

D'après les projections réalisées par la Drees, le nombre de médecins franciliens devrait baisser de 21% entre 2002 et 2015, cette diminution risquant d'être plus marquée pour les spécialistes (-23%) que pour les généralistes (-10%) et beaucoup plus importante qu'au niveau national.

Prévisions de diminution des médecins entre 2002 et 2015

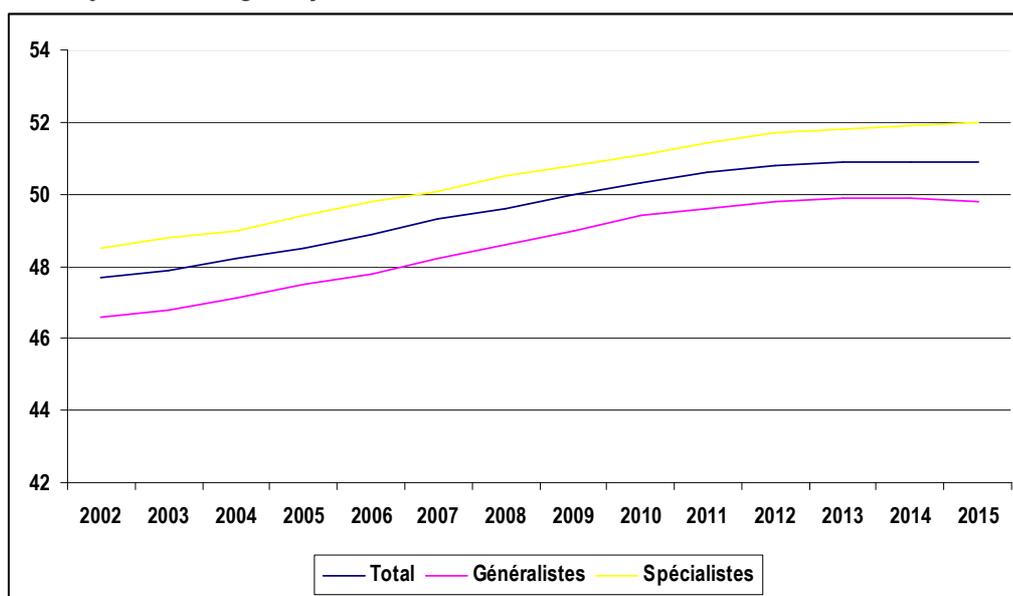
	Ile de France	France
Total médecins	-21,4%	-10,3%
Généralistes	-10,5%	-6%
Spécialistes	-23,3%	-14,5%

Source : DREES

Sur cette même période, la densité médicale globale devrait diminuer significativement (-25% en Ile de France et -16% en France), la population continuant d'augmenter et les effectifs de médecins diminuant.

Un accroissement de l'âge moyen de la profession

Projection de l'âge moyen des médecins en Ile de France entre 2002 et 2015



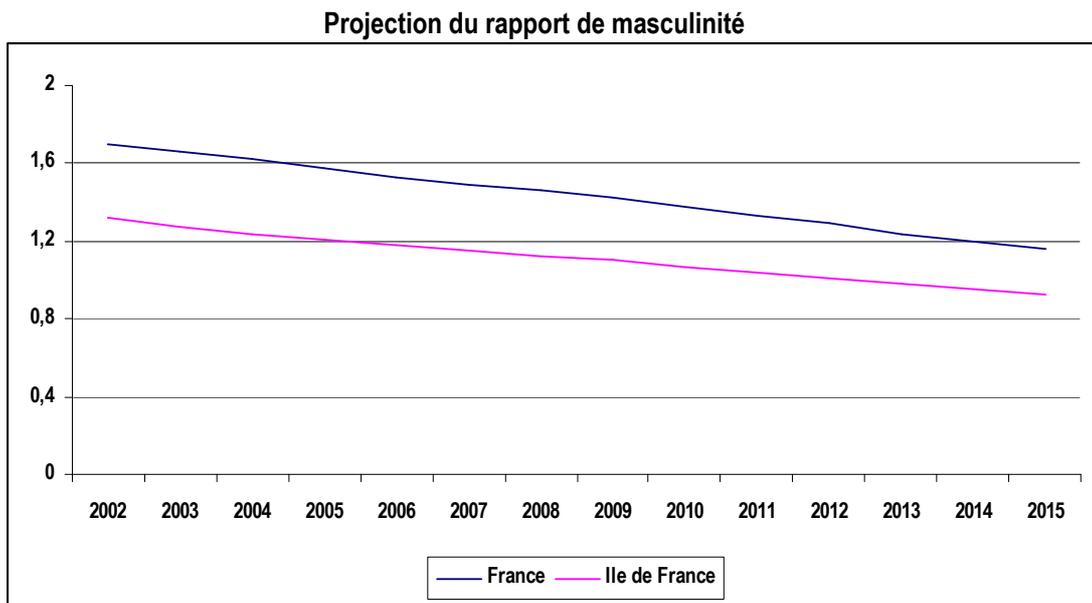
Source : DREES

Au 1^{er} janvier 2002, l'âge moyen des médecins franciliens était de 47,7 ans (46,6 pour les généralistes et 48,5 ans pour les spécialistes) contre 46,8 ans pour ceux de la France entière).

Cet âge moyen devrait augmenter régulièrement jusqu'en 2015, atteignant 50,9 ans (49,9 ans pour les généralistes et 51,9 ans pour les spécialistes).

Par la suite, sous l'effet des départs massifs à la retraite, l'âge moyen diminuera.

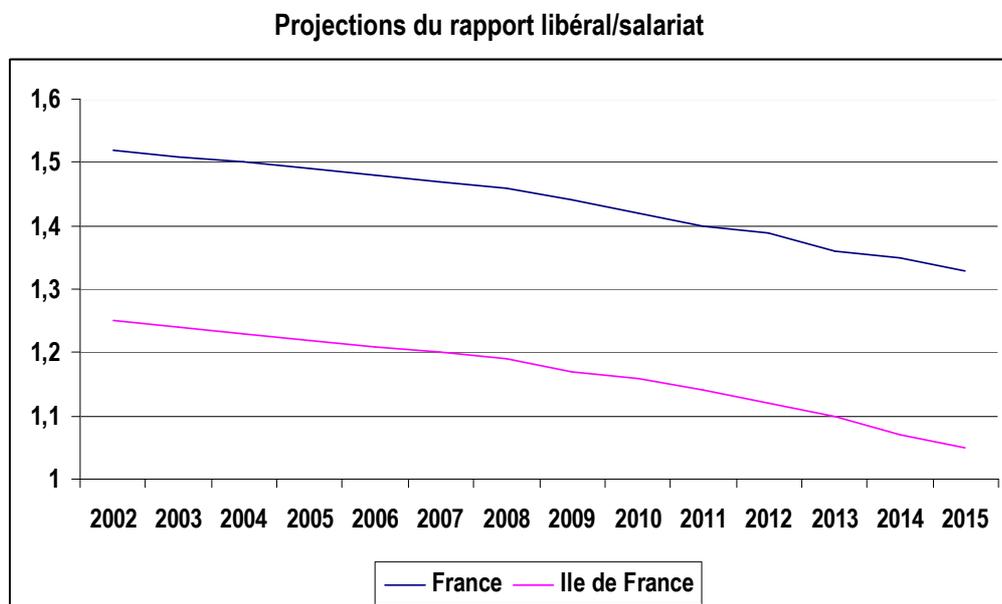
Une féminisation de plus en plus importante



Source : DREES

En 2015, la parité actuelle s'inversera et les femmes médecins constitueront 53% des effectifs franciliens (40% en 2002). La féminisation de la profession est plus marquée en Ile de France qu'au niveau national : en France, en 2015, 43% des médecins seront des femmes (37% en 2002).

Une diminution de la part des médecins libéraux



Source : DREES

La proportion de médecins libéraux franciliens devrait diminuer significativement entre 2002 et 2015 (-27% contre 15% au niveau national) au profit des médecins salariés hospitaliers.

3.2.3 LES CENTRES DE SANTE

Près de 300 centres de santé en Ile-de-France

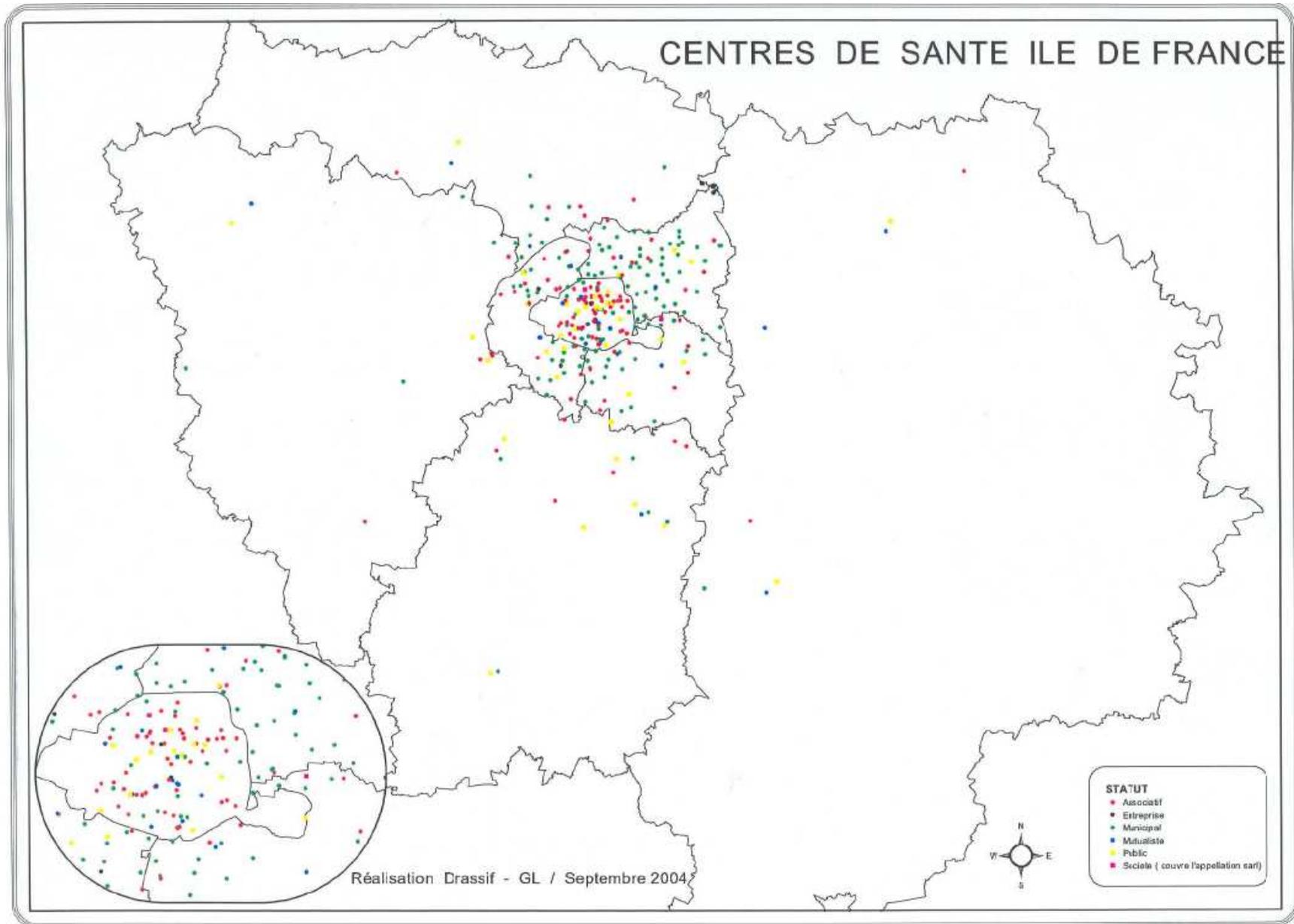
L'Ile-de-France compte près de 300 centres de santé. Pour des raisons historiques, ces structures sont essentiellement implantées sur Paris et la petite couronne. C'est en effet au cours du 19^{ème} siècle que de nombreux « dispensaires » apparaissent notamment à Paris et dans les communes limitrophes afin de répondre aux besoins d'une population en forte croissance et de permettre aux pauvres d'accéder à l'ensemble des soins de ville.

Leur nombre a fortement diminué (au 1^{er} janvier 1993 on en dénombrait 340 centres en activité) et ce sont les centres de soins infirmiers qui ont été les plus affectés (plus de 50% d'entre eux ont fermé ces dix dernières années). Cette baisse a été particulièrement marquée en milieu rural (Seine-et-Marne, Yvelines, sud de l'Essonne, Ouest du Val-d'Oise), entraînant la quasi-disparition des centres de santé dans ces zones.

Répartition des centres de santé selon leur statut

La majorité des centres de santé sont gérés par la municipalité et près d'un centre sur trois est géré par des associations. Les autres centres sont des structures publiques gérées par l'Etat ou des établissements publics, mutualistes ou d'entreprises (exemple : aéroport de Paris).

De taille variable, ils peuvent être polyvalents, médicaux exclusifs, ou spécialisés en soins dentaires ou infirmiers.



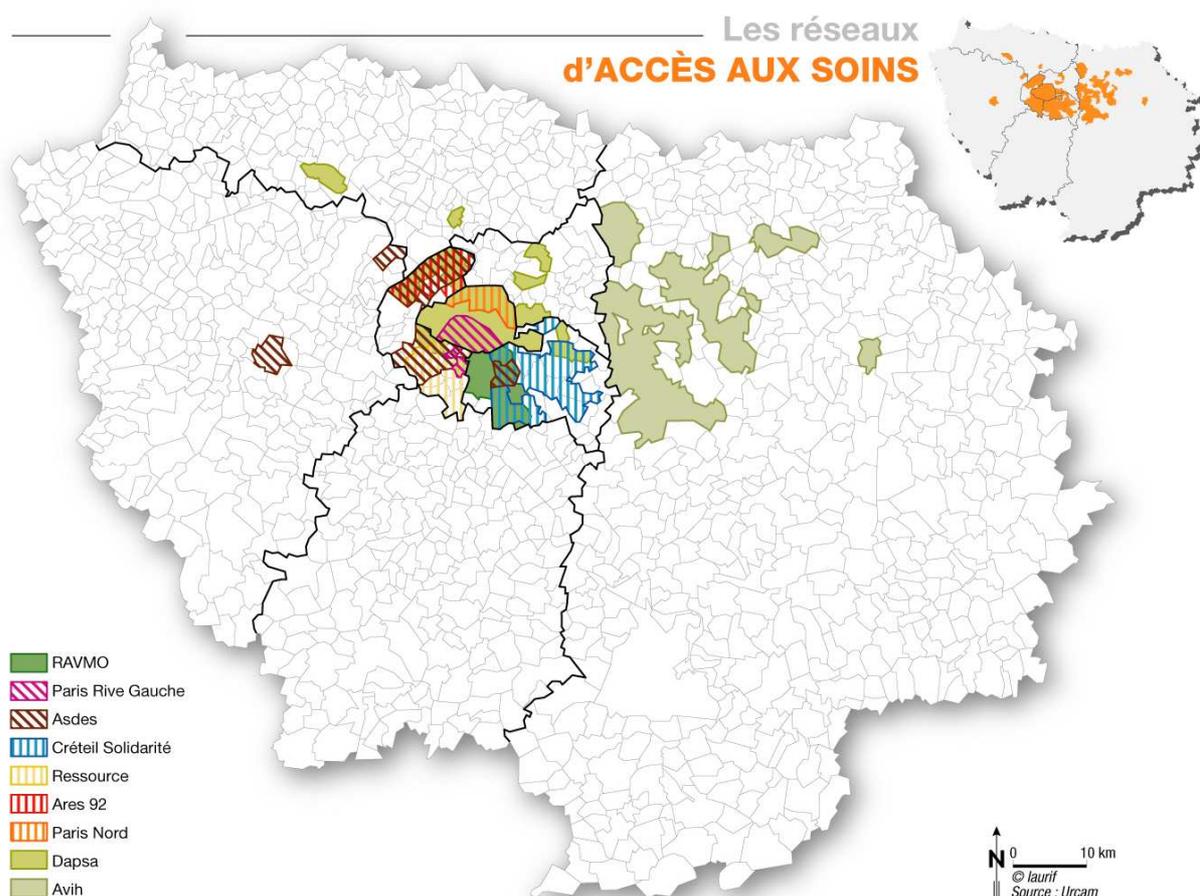
3.2.4 LES RESEAUX DE SANTE

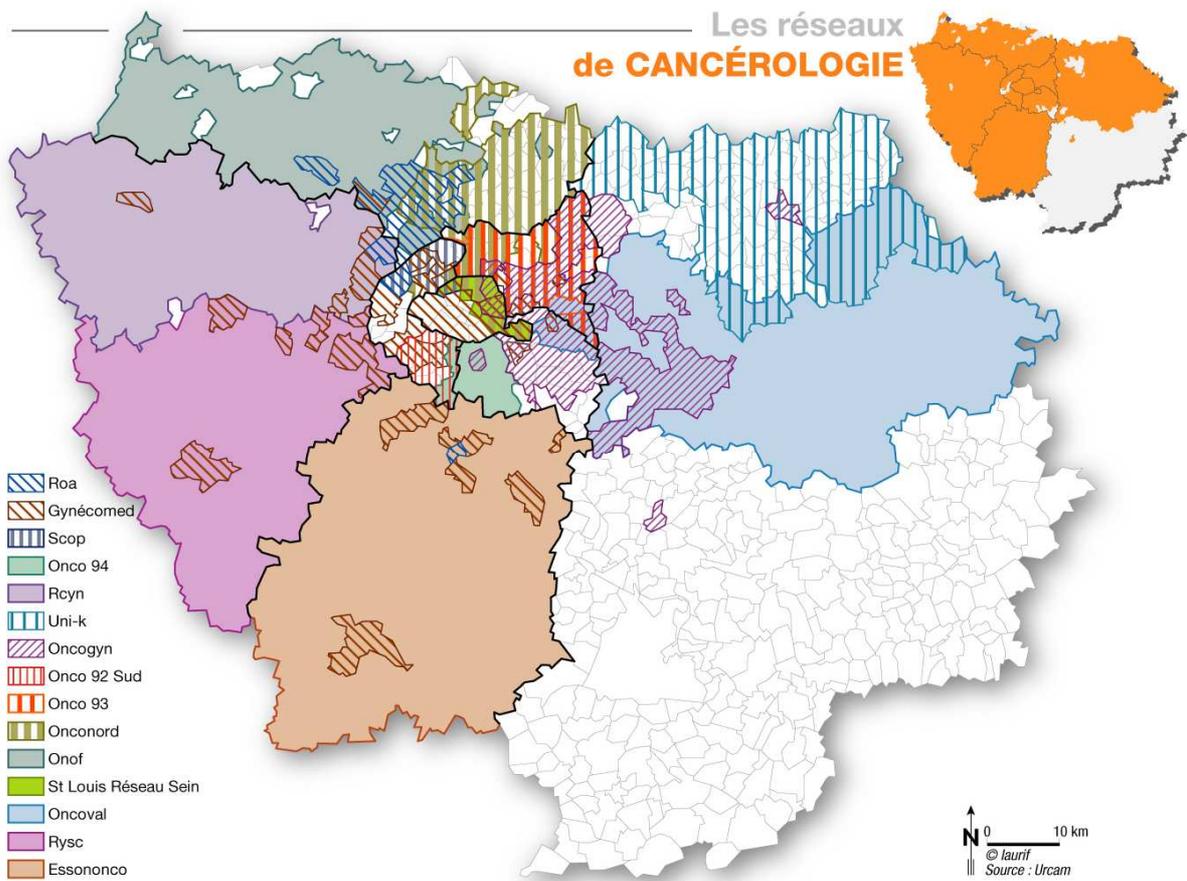
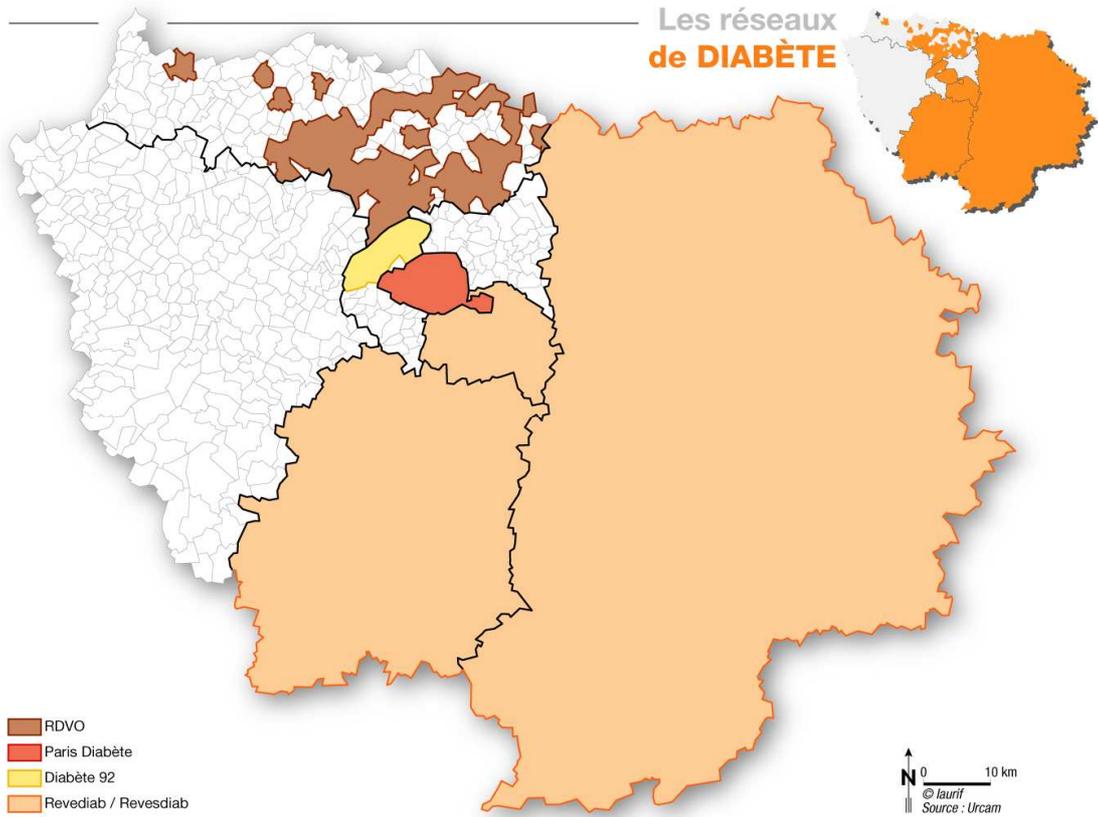
La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients et à la qualité du système de santé définit la notion de réseaux de santé : « Les réseaux de santé ont pour objectif de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan de l'éducation à la santé, de la prévention, du diagnostic que des soins. »

Il existe plus d'une centaine de réseaux de santé en Ile-de-France.

Les réseaux sont inégalement répartis sur le territoire francilien. Paris et la petite couronne concentrent des réseaux aux thématiques très diverses : réseaux palliatifs, de gérontologie, de cancérologie, d'accès aux soins, de prise en charge du diabète de type II... Dans les autres départements, les réseaux sont plus dispersés.

Quelques exemples de réseaux de santé :





3.2.5 LA PERMANENCE DES SOINS

Aujourd'hui, la permanence des soins s'inscrit dans des décrets visant à structurer la réponse de la médecine de ville aux demandes de prise en charge des heures d'ouvertures des cabinets libéraux.

Les Maisons médicales de garde sont des lieux de consultations dédiés à la permanence des soins.

En Ile-de-France, elles peuvent être installées au sein d'un établissement hospitalier, ou en être complètement déconnectées.

Elles assurent des consultations de médecine générale en dehors des heures d'ouvertures des cabinets médicaux.

Leur accès est régulé dans la plupart du temps par un centre d'appel qui oriente le patient.

PARIS

1. Garde médicale de Paris : les médecins assurent une permanence des soins au sein de leur cabinet habituel (tous les arrondissements sauf 6^{ème}, 14^{ème} et 19^{ème})
2. MMG 14 (14^{ème} arrondissement)
3. Permanence des soins Paris Nord-Est (19^{ème} arrondissement)

YVELINES

1. AMU 78 : Garde mobile
2. Amicale des médecins des Mureaux (AMM 78)
3. Amicale des médecins des trois villages (AM3V), Montigny-le-Bretonneux
4. MMG de Mantes-la-Jolie
5. MMG de Rambouillet

ESSONNE

1. MMG Corbeil-Essonnes
2. MMG de Longjumeau
3. Association Permanence des soins de l'Arpajonais
4. MMG d'Orsay
5. MMG d'Etampes
6. MMG d'Evry
7. MMG de Juvisy-sur-Orge

HAUTS-DE-SEINE

1. MMG d'Antony
2. MMG de Boulogne-Billancourt
3. MMG Clamart
4. MMG de Clichy
5. MMG d'Issy-les-Moulineaux
6. UD 92

SEINE ST DENIS

1. MMG d'Aulnay sous Bois
2. MMG de Saint-Denis
3. PDS 93

VAL-DE-MARNE

1. SAMI Villejuif
2. SAMI Vitry-sur-Seine
3. SAMI de Créteil Bonneuil
4. SAMI Choisy-le-Roi/Thiais
5. SAMI Boissy St-Léger/Limeil-Brevannes/Valenton/Villeneuve St-Georges
6. SAMI Sucy-en-Brie
7. SAMI St-Maur/Joinville
8. SAMI Champigny-sur-Marne
9. SAMI Fontenay/Saint Mandes/Vincennes
10. SAMI St-Maurice

VAL-D'OISE

1. MMPPS = Maison Médicale pour la Permanence des Soins (Gonesse/Arnouville-lès-Gonesse)
2. AMA Accueil Médical d'Argenteuil
3. Permanence des soins libérale secteur Pontoise (Cergy)

4. RECOMMANDATIONS

Le diagnostic de l'offre de soins de Carrières sur Seine présente quelques particularités assez significatives pour une ville de cette taille dans les Yvelines :

Peu de professionnels de santé :

Une densité très faible en médecine (4,9 pour 10 000 habitants contre 18 dans le département des Yvelines). L'âge moyen des médecins exerçant à Carrières est comparable à la moyenne francilienne. Deux médecins en exercice ont plus de 65 ans et sont en situation de cesser leur activité.

Une densité très faible en dentistes (1.25 contre 6.6 pour 10000 habitants en Ile-de-France), et masseurs kinésithérapeutes (2.5 contre 6.2 pour 10 000 habitants en Ile-de-France).

Peu de recours locaux, des patients mobiles ayant pris des habitudes :

62 % des recours en médecine générale des habitants de la ville se sont faits auprès d'un médecin généraliste extérieur à la ville. Même si les frontières des villes en matière de recours aux soins ne sont pas totalement hermétiques, ce chiffre est particulièrement élevé comparé à d'autres villes qui se situent plutôt dans des taux de fuite autour de 30 %.

Pour autant le volume d'activité des quelques médecins généralistes de Carrières sur Seine reste inférieur de 25% à la moyenne francilienne, ceci pouvant s'expliquer par le fait que 4 sur 7 d'entre eux déclarent une activité autre que leur cabinet libéral.

De la même façon les habitudes de recours extérieurs pour les soins en dentisteries et kinésithérapie sont très important 85 % et 73 %.

En dehors des orthophonistes, qui se déclarent sur liste d'attente, les professionnels de santé témoignent d'une activité sans débordement.

Les habitants sont donc très mobiles et bénéficient encore de la présence de nombreux professionnels de santé dans le bassin de vie, notamment avec un recours aux autres spécialités que la médecine générale qui se fait exclusivement et historiquement en dehors de la ville, sauf pour le pédiatre installé à Carrières sur Seine.

Ces recours extérieurs peuvent s'expliquer par la présence d'une forte population active qui consulte sur son lieu de travail ou qui récemment installé à Carrières a conservé des habitudes de recours aux soins extérieurs à la ville.

Quelques singularités :

63 % des médecins en exercice sont des femmes, rapport inversé au reste de l'Ile-de-France.

Le taux de renouvellement des médecins sur les dix dernières années a été positif, ce qui dénote une certaine attractivité du territoire avec 9 installations contre 6 départs (situation relativement exceptionnelle en Ile-de-France). En revanche parmi les 9 installations 6 sont partis durant la même période, avec une durée moyenne d'exercice dans la ville de 4 ans et un âge de départ de 34 ans.

Cette situation peut être le reflet de jeunes médecins femmes ayant fait le choix d'une première installation et amenées à une réorientation de carrière et de choix d'exercice en fonction de l'évolution de leur situation familiale ou opportunités de carrières de leurs conjoints. Cette singularité de Carrières est une tendance en devenir qui s'appliquera à l'ensemble du territoire francilien puisque 70 % des médecins en formations sont des femmes.

Les témoignages de professionnels de santé

Les échanges au cours du diagnostic avec les professionnels de santé installés dans la ville soit par entretien téléphonique soit lors de la restitution du diagnostic en février 2012, témoignent d'une bonne atmosphère générale avec un bien être professionnel et des conditions d'exercice plutôt agréables.

Il n'existe pas d'amicales ou d'associations des professionnels de santé constituées.

Les réflexions possibles

Au cours de la réunion du 16 février 2012, la Municipalité a évoqué la possibilité de créer un équipement pour permettre l'exercice regroupé des professionnels de santé libéraux dans la ville de Carrières sur Seine.

Cette proposition rejoint les aspirations des jeunes soignants qui souhaitent se diriger vers une pratique médicale plus collective, mieux organisée, libérée du poids des tâches administratives pour se consacrer principalement aux soins.

Pour autant il apparaît difficile de s'appuyer uniquement sur de nouveaux professionnels de santé pour constituer l'équipe médicale et paramédicale de ces cabinets, surtout dans un territoire où le rendez-vous avec la demande n'est pas certain. Le succès repose donc aussi sur l'adhésion des professionnels déjà installés, qui participeront à ces regroupements.

De ce point de vue, la mobilisation des professionnels de santé de la ville reste limitée et peu manifestent un intérêt de participer à un tel projet. Ils ne manifestent pour autant pas d'hostilité à cette initiative.

Dans ce contexte, si cette proposition peut constituer une solution pour maintenir et attirer de nouveaux professionnels de santé, le risque à porter semble important sans adhésion minimale de quelques effectifs médicaux et paramédicaux porteurs du projet. De plus, il convient d'attirer l'attention sur les difficultés à équilibrer ces projets économiques dans un système conventionnel ou la valorisation des actes des professionnels de santé limite les capacités à couvrir les investissements de départ et de fonctionnements.

La création de cette structure repose également sur l'anticipation des modifications à venir dans le territoire avec notamment la raréfaction probable des professionnels de santé aux extérieurs de la ville, et la possible modification des flux de recours en fonction du développement d'une offre locale de soins.

La gestion de ce type de projet est difficile car elle nécessite une approche volontaire mais respectueuse des sensibilités très spécifiques des professionnels de santé en matière d'indépendance médicale et sociale.

Les relations entre la municipalité et les professionnels de santé mériteront d'être améliorées afin d'effacer une méfiance réciproque que des approches un peu rapides ont pu susciter dans le passé.

Nous suggérons qu'une réflexion sur un accompagnement adapté soit entamée afin d'éviter les malentendus entre professionnels de santé et municipalité qui mettraient en danger la réussite d'un projet concerté